

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 15 Août 1912.

Vol. XLVI—No. 7

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâties Martin McDonald. Résidence
au coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Coin de la rue Queen et
grand'rue
SHÉDIAC, N. B.

Dr J. A. Gaudet,
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK
Les maladies des yeux et des oreilles
traitées comme auparavant.

Dr J. Bourque
MÉDECIN CHIRURGIEN
RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et de toilette, cigares
et tabacs de choix.

Dr A. Sormany
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Au-dessus de l'épicerie McNeil, Tél.
Résidence—Maison de M. Simon Poirier, Tél.
26 Sept., 1911—

Dr A. R. Myers
RÉCENTMENT DES HOPITAUX DE LONDRES
ET DE BRUXELLES
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de Bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
15 rue Alma, MONCTON

Dr. M. A. Oulton,
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Ancien bureau du Dr. L. J. Belliveau,
24 oct. 1911.

W. A. Russell
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.
SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

E. R. McDonald,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, AGENT
D'ASSURANCE, ETC.
SHÉDIAC, N. B.

Bureau à côté de la Pharmacie Léger.
1er sept. 1910.

FERO, J. ROBIDOUX
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC, ETC.
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

McQUARRIE & ARSENAULT
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.
Summerside, P.E.I.

Argent à prêter
Mail McQuarr Aubin E. Arsenault

ANTOINE J. LEGER, B. A.
Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand'rue, MONCTON, N. B.
1er déc. 07.

Thomas W. Butler,
Avocat, Solliciteur, Notaire Public, Ar-
bitre-en-Equité, et Greffier de la Paix.

NEWCASTLE, N. B.

S'occupe d'assurance contre le feu et sur la vie
27 mars 07—

La Banque de Montréal

Etablie en 1817

Capital, \$16,000,000 | Fonds de réserve, \$15,000,000
Profits encore à partager, \$1,855,185.36

Bureau principal, Montréal—succursale à Shédiac, N. B.
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cou-
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.
F. J. McDONALD, Gerant, - Shédiac, N. B.

Historique de l'île d'Anticosti

ARTICLE II

LES SEIGNEURS D'ANTICOSTI

Avant de vous entretenir, Monsieur le Rédacteur, de la situation actuelle d'Anticosti et des améliorations considérables opérées par Monsieur Henri Ménier, son seigneur d'aujourd'hui, je crois intéresser vos lecteurs en leur disant un mot de son passé et de ses précédents propriétaires.

Le premier Seigneur de l'île a été Louis Jolliet, celui-là même qui, avec le Père Marquette, découvrit le Mississippi. On connaît les beaux vers que Fréchet a consacrés à la gloire de Jolliet, à propos de cette magnifique découverte.

Le voyez-vous là-bas, debout comme un prophète,
Le regard rayonnant d'audace satisfaite,
Le main tendue au loin vers l'occident ouvert,
Prendre possession de ce domaine immense,
A l'annon du Dieu vivant, au nom du roi de France
Et du monde civilisé ?

Jolliet ! Jolliet ! Deux siècles de conquêtes,
Deux siècles sans rivaux ont passé sur nos têtes,
Depuis l'heure sublime où de ta propre main
Tu jetas, d'un seul trait, sur la carte du monde
Ces vastes régions zone immense et féconde,
Futur grenier du genre humain.

Ces vers, qui sont un hommage mérité à la mémoire d'un grand homme, expriment la reconnaissance de la postérité envers Jolliet et le vengent du mépris qu'il eut à subir malgré les services rendus à son pays et à la civilisation. Très attaché—et cette affection l'honore—aux pères Jésuites qui étaient alors combattus par le gouverneur de la Nouvelle-France, il n'obtint aucune récompense pour l'expédition qu'il venait de faire aboutir d'une façon si merveilleuse. Il avait demandé à fonder une colonie dans le pays récemment découvert par lui. Mais il ne put arracher cette faveur à la générosité de Colbert prévenu contre lui.

Pourtant, au retour d'une autre expédition, non moins audacieuse, à la Baie d'Hudson, il reçut du roi la concession de l'île d'Anticosti, (in moquery) pour moquerie sans doute, déclare Gilmery Shea. Nous aimons mieux croire pour l'honneur de Colbert mieux informé, que ce fut pour récompenser le généreux dévouement et la vaillance du grand explorateur. Doué d'une prodigieuse activité, Jolliet entreprit d'établir des communications commerciales avec Québec. Marié à Mademoiselle Claire Bissot, fille d'un riche négociant de la Pointe-de-Lévis, qui avait des établissements de pêche sur la côte nord, sont particulièrement dans le port de Mingan, il s'associa avec son beau-père. Ses affaires prospéraient de plus en plus, et pour être à même de commencer la pêche plus vite, il résolut de passer l'hiver à Anticosti. D'après les traditions locales, c'est dans notre Baie Sainte-Claire qu'il aurait fixé sa résidence, pour cette raison qu'il s'y trouvait plus à proximité de Mingan où son beau-père avait une station de pêche très importante. D'ailleurs, François Bissot étant mort, Jolliet hérita de toutes ses pêcheries, et dès

lors ce fut pour lui une nécessité absolue d'avoir, entre la rive nord du Golfe et l'île d'Anticosti, des communications régulières et fréquentes.

Déjà Jolliet voyait le succès couronner ses efforts, et il avait réalisé de gros bénéfices, quand survint inopinément l'amiral Phipps avec sa flotte de trente cinq vaisseaux, montée par environ 2,000 hommes. Les établissements de pêche des Français à Gaspé, Mingan et sur l'île d'Anticosti furent détruits. Jolliet, sa femme, ses enfants, ses serviteurs qu'il avait avec lui à Anticosti pour l'aider dans son commerce, furent anétiés et embarqués à bord des vaisseaux anglais. Ils durent assister à toutes les péripéties du siège de Québec. Mais vers la fin du siège, ils furent échangés contre des marins de la flotte assiégeante, faits prisonniers par les Français.

Hélas ! si Jolliet avait recouvré sa liberté, il ne put jamais retrouver les avantages de sa situation précédente. Les postes de la côte nord et d'Anticosti n'existaient plus, et ses nouveaux efforts, pour se relever du coup terrible qui venait de le frapper, n'aboutirent à aucun résultat. Il mourut en l'année 1700 et fut inhumé dans l'île d'Anticosti, disent les uns sur l'une des îles de Mingan, affirment les autres, ce qu'il paraît plus probable.

Après sa mort, l'île d'Anticosti fut partagée en parties égales entre trois de ses enfants : Jean Jolliet, sieur de Mingan, Charles Jolliet, sieur d'Anticosti, et Claire Jolliet, épouse de Joseph Fleury de la Gorgendière.

Pendant un siècle environ, l'île d'Anticosti demeura en possession des héritiers de Louis Jolliet. Mais à partir de 1778, la propriété de l'île se perdit dans un vrai labyrinthe de noms. A la suite d'un accord survenu entre les descendants de ses premiers héritiers, «les neuf vingtièmes du fief et Seigneurie d'Anticosti, écrit Mgr Gay sont vendus à William Grant, époux de Dame Catherine Fleury de la Gorgendière, par acte civil du 21 janvier 1779.» Bientôt William Grant revend une partie de ses droits et parts à Thomas Dunn et Peter Stuart. A partir de 1801, impossible de trouver aucun nom français parmi les divers et nombreux Seigneurs, qu'il serait pas trop long et fastidieux de rappeler. Je me borne à citer les plus connus. «Le 30 juillet 1808, écrit encore Mgr Gay, la moitié du fief d'Anticosti, appartenant à la succession vacante de William Grant, fut vendue par le shérif de Québec et adjugée à Patrick Longan, pour la somme de \$175,000.»

Cesont les héritiers de ce M. Longan qui, en 1874, devenus les acquéreurs de l'île tout entière, essayèrent, sous le nom de compagnie Forsyth, de fonder à Anticosti une colonie dont il faut que je parle un instant. A cette date, on fit venir un bon nombre de familles anglaises de Terre-Neuve, qui s'établirent à la Baie-au-Renard, au nord-Est de l'île et à la Baie Sainte-Claire, désignée alors sous le nom de Baie des Anglais. Par les promesses les plus alléchantes et le ménage des

plus merveilleuses perspectives, la compagnie Forsyth attira également dans l'île plusieurs familles Acadiennes parties de l'île de Lamèque et des environs de Caraquet. Ces familles, très honorables et très bien choisies, odieusement trompées, non par les actionnaires mais par les agents de la Compagnie, sont néanmoins restées à Anticosti pour la plupart. Elles se sont multipliées depuis, et aujourd'hui elles forment, avec les familles Canadiennes, la population fixe de nos missions. Certes, j'aime passionnément toutes les âmes dont j'ai la responsabilité et la charge. Mais (est-ce parce qu'elles m'ont fait souvenir de tant de choses très douces de la vicible terre Acadienne où j'ai laissé beaucoup de mon cœur, et dont à certains moments, j'ai comme la nostalgie) j'éprouve pour nos familles Acadiennes d'Anticosti une affection plus grande encore.

Cependant les agents de la compagnie Forsyth ne négligeaient aucun moyen pour attirer les colons. Ils lançaient partout des prospectus, annonçant au public que dans un avenir prochain, Anticosti serait un vrai paradis terrestre, où couleraient à flots débordants le miel et le lait de la prospérité. Trois villes devaient surgir comme par enchantement sur nos rivages : l'une à la Baie-au-Renard où se trouvaient les homarderies de Monsieur Henri Ménier, une deuxième à la Pointe-Sud-Ouest, une troisième—la capitale du nouveau Royaume—à la Baie Gamache, communément appelée aujourd'hui Baie Ellis. Pour justifier la réalisation prodigieuse et rapide d'aussi merveilleux desseins, les agents de la compagnie faisaient des dépenses colossales, parfaitement justifiées comme vous allez voir.

Voici, en effet, ce que raconte Monsieur Faucher de Saint-Maurice, dans le récit d'une de ses croisières autour du golfe, pendant laquelle il visita Anticosti. «Nous étions arrivés, dit-il, et dans les vastes hangars qui s'élevaient devant nous on avait entassé—des pelles, des pioches, des charrires, des vivres, des habillements enfin tout ce qui convient à de nouveaux colons, dira le lecteur prévoyant, Nenni ! homme prudent. A la place de ces premières nécessités de la vie, on voyait, pour des milliers de piastres, des chevilles de fer pour les bottes, des masses, des eclumes, des perches de lignes superbes, des montepieds de carrosses, des poignées de cerceaux, une imprimerie, bric à brac immensité, envoyée d'Angleterre par des gens qui avaient trompé la compagnie et qu'il fallut revendre plus tard à des prix infimes.

«Au milieu de cette pacotille impossible, pendant que dans des vitrines s'élevaient des selles anglaises, des limets d'hameçons et de mougnes, des boucles de harnais, on avait oublié le nécessaire ; et le lard se vendait une piastre la livre.»

Dans ces conditions, la comédie ne pouvait plus durer. Les pauvres Insulaires, réduits à mourir de faim, implorèrent la pitié du gouvernement Canadien qui leur envoya des provisions dont ils avaient grand besoin. Quant au bric à brac de la compagnie Forsyth, il fut vendu à vil prix à des commerçants de Charlottetown, dans l'île du Prince Edouard. Les actionnaires de la compagnie elle-même, en présence du résultat obtenu, s'entendirent pour vendre, en 1884, pour licitation, l'île qui échut cette fois aux frères de W. Stockwell et of S. Stockwell, originaires d'Angleterre.

La compagnie Stockwell ne fit aucuns travaux et eut un destin éphémère. Quatre ans plus tard, en 1888, Anticosti était revenue à une nouvelle société anglaise ainsi dénommée «The governor and company of the

Island of Anticosti.» C'est au liquidateur de cette dernière société, que Monsieur Henri Ménier achetait, le 16 décembre 1895, toute l'île d'Anticosti, pour la somme de \$125,000.

Il n'est pas rare de voir de soi-disant héritiers des anciens seigneurs de l'île, en revendiquant la possession dans les journaux, et menacer d'expropriation son bienfaiteur seigneur actuel. Ces héritiers, un peu lents à faire reconnaître leurs droits, et dont le but principal semble être de vouloir arracher des sommes importantes à la générosité de monsieur Henri Ménier, n'ont jamais été pris au sérieux par personne. D'ailleurs, l'île d'Anticosti a été vendue par le shérif, en 1884, à la société anglaise mentionnée plus haut. Cette vente, dont la légalité ne saurait être contestée, rendait la dite société légitime acqureur des terres payées par elle. Elle avait, en conséquence, le droit de faire d'Anticosti l'usage qu'il lui plairait, et puisqu'elle a jugé bon de revendre à Monsieur Ménier un domaine bien à elle, Monsieur Ménier, à son tour, se trouve être, jusqu'à ce qu'il lui plaise de s'en dessaisir, le véritable et incontestable seigneur d'une île où il a semé, avec une munificence royale, son or et ses bienfaits.

Je parlerai plus tard de l'œuvre qu'il a réalisée à Anticosti. Aujourd'hui, je termine cet article par le souvenir des polémiques haineuses qu'une presse francophobe n'eut pas honte de provoquer, lors de l'acquisition d'Anticosti par un propriétaire Français. Les choses allèrent très loin, et il y eut, sur ce grave sujet, interpellation à la chambre des communes, à Ottawa. Il y avait bien de quoi. Pensez-y donc : certains journaux anglais n'avaient pas hésité à publier que Monsieur Ménier avait fait construire, sur plusieurs points de son île, de formidables fortifications, près desquelles, en cas de guerre, les flottes françaises, égarées dans le St-Laurent, devaient trouver un abri et une protection. Ces soi-disant fortifications étaient tout simplement des souterrains profonds, fort bien aménagés, où l'administration anticostienne de Monsieur Ménier, plus prévoyante que l'ancienne compagnie Forsyth, enfermait des quarts de farine, du lard, des pommes de terres, pour n'être pas prise au dépourvu durant l'hiver, au cas où un incendie viendrait à détruire ses magasins.

Depuis, il est vrai, on s'est calmé et on a bien fait. Sans flagornerie aucune, je puis et je dois dire que Monsieur Henri Ménier a été la Providence de nos chers Insulaires. Pendant les années qui précédèrent l'achat d'Anticosti par lui, la pêche, ayant été nulle ou à peu près, une grande pauvreté régnait parmi les familles de l'île. Il n'y a aujourd'hui qu'une voix pour déclarer que, sans la nouvelle administration, tous les habitants, à l'exception des gardiens de phares, auraient dû quitter un sol où il leur était presque impossible de vivre.

A. BRAUD, Père Eudiste,
Missionnaire à Anticosti.
(À suivre.)

A la source du capital

La foi source première de tout capital, c'est là le titre d'un chapitre très instructif de l'ouvrage de Mgr Delassus sur les Vérités sociales et les erreurs démocratiques.

Des vérités sociales, il y en a à chaque page, et de grosses parfois qu'il serait bien opportun de rappeler aux peuples modernes.

Ainsi, par exemple, dans le chapitre
(Suite à la 8e page)

Le - Temps - Arrive

Les Rhumes, la Grippe

Pour prévenir les Rhumes et la Grippe qui attaquent presque toutes les gens, il faut avoir prémuni le système respiratoire...

Huile Foie de Morue, Bourbon de miel

Nous vendons chaque année des quantités immenses de cette préparation, plus qu'ailleurs et c'est dû aux soins avec lesquels nous choisissons les différents ingrédients...

Cie des Pharmacies Leger Moncton et Shédiac

Patates de plante

Nous avons en mains une certaine quantité de bonnes patates de plante

que nous vendons des prix raisonnables, ou nous les donnerons aux habitants et nous prendrons des patates en retour à l'auto rne.

Soin des Cimetières

Je prends soin de tous les ans des tombes dans les cimetières de Saint-Joseph et de Greenwood. Les propriétaires de lots désirant faire planter des fleurs appropriées et entretenir les tombes de leurs défunts, devront s'adresser au soussigné.

E. G. FRIER. Shédiac, 20 mars 1912-3mp.

Lowther Hotel, AMHERST, N. E.

Bonnes chambres, bonne table, soins, empressement, et prix modiques. Olivier T. Leger, propriétaire 24 octobre 1911ac

In Pound

Unless sooner claimed by the owner, there will be sold at the pound, Middle Sackville, at 7 o'clock p. m.,

TUESDAY, JULY 30TH, the following: Two yearling steers, one red and one brown; and one heifer, red all mixed with hole in right ear and square crop off of left ear.

W. W. TINGLEY, Pouldeur. Middle Sackville, N. B. July 8, 1912-j. d.

Avis à nos abonnés des Etats-Unis

Afin d'éviter à toute méprise ou fausse interprétation, nous tenons à rappeler à nos abonnés que pour les Etats-Unis le prix d'abonnement au Moniteur Acadien est de \$1.25 par an, payable d'avance. Le tarif postal mis en vigueur l'été dernier entre les deux pays exige l'apposition d'un timbre d'un cent sur chaque copie que nous adressons aux Etats-Unis, mais nous nous imposons quelque sacrifice pour adoucir quelque peu la rigueur imposée à nos amis de là-bas par le nouveau traité.

Si vous n'avez pas encore fait remise de votre abonnement au Moniteur, il est plus temps que jamais de remplir ce devoir aujourd'hui.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes. Paraît le jeudi de chaque semaine.

Abonnement: 11 ans, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance. On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année.

Pour les Etats-Unis l'abonnement est de \$1.25 par année et invariablement payable d'avance.

Annonces: Première insertion, 10c. par ligne. Pour chaque insertion subséquente, 2c. par ligne. Impressions de toute sorte exécutées à bras délaï et à prix raisonnables.

Ferd. Robidoux, Editeur-propriétaire, Shédiac, N.B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 15 AOUT 1912.

Pendant leur séjour à Paris, les ministres Canadiens ont été l'objet de la plus grande attention. L'ambassadeur anglais les a présentés au président Fallières au palais de l'Élysée, qui leur a fait l'accueil le plus chaleureux. Le président a rappelé les liens d'amitié qui unissent la France et l'Angleterre, ainsi que le Canada à la France. Il espère que ces liens deviendront plus intimes encore.

L'hon. M. Borden parlant français, a remercié le président de sa bienveillance envers les ministres canadiens, qui descendent d'une race qui a le génie de la colonisation, et il espère que leurs relations avec l'ancienne métropole se resserreront davantage.

A un dîner offert par la chambre de commerce au restaurant du Bois de Boulogne, l'hon. M. Pelletier a soulevé d'enthousiastes applaudissements en disant que l'entente cordiale entre l'Angleterre et la France n'a rien de neuf. Elle a été établie au Canada par Cartier et McDonald et c'est elle qui a engendré le bonheur et le contentement qui existe ici. Il y avait cent vingt invités à ce dîner.

L'hon. M. Borden a dit que les relations existant entre le Canada, la Grande-Bretagne et la France sont éminemment satisfaisantes. Au Canada, Français et Anglais travaillent d'un commun accord au développement du pays. Grâce à cette double coopération, le pays marche à grands pas et se prépare à suivre les traces de l'Angleterre et de la France.

Les hon. MM. Hazen et Doherty ont aussi pris la parole. M. Hazen a signalé la grande évolution qui s'est opérée dans la situation des Acadiens, qui sont le quart de la population du Nouveau-Brunswick, et ils n'ont pas de supérieurs comme citoyens.

La mission Canadienne à Londres

Londres, 10 août.—La visite des ministres canadiens est maintenant terminée.

M. Doherty part demain pour l'Irlande; il s'embarquera à Queenstown vendredi prochain pour le Canada, en compagnie de M. Pelletier.

M. Hazen a décidé de s'embarquer le 21, et d'après les arrangements actuels, M. Borden partira le 23.

Le premier ministre passera la fin de la semaine avec Lord Roberts. Ses deux derniers engagements publics sont pour la réception des honneurs civiques de la cité de Glasgow, en reconnaissance des services rendus au Canada et à l'Empire, et le banquet de la ligne Canadienne-Australienne. Vendredi, on espère que Mme Borden présidera à la cérémonie du baptême du premier navire de cette ligne.

Un nouveau ministre à Ottawa

Ottawa, 10 août.—Il est bien possible qu'à la prochaine session un nouveau ministère sera créé, celui des Mines.

L'ouest se trouverait ainsi à avoir un quatrième ministre. Jusqu'ici, les régions minières ont été sous la juridiction du ministère du revenu.

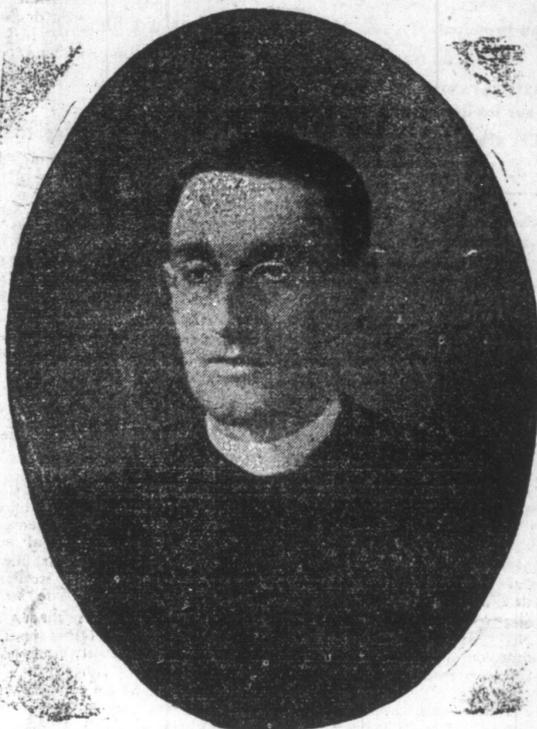
Il gère l'immigration, les terres, les questions indiennes, les forêts et les mines. On dit que, sous un ministre exclusivement nommé pour s'occuper des mines, celles-ci recevront un bien plus grand encouragement que dans le passé.

La Colombie Anglaise est particulièrement anxieuse d'avoir un ministre des mines.

Parmi ceux qu'on mentionne comme futur ministre sont MM. R. B. Bennett, de Calgary; J. D. Taylor, de New-Westminster, et Robert Green, qui succédera comme député à M. A. S. Goodeva, à Kootenay.

Nous recevons de Mgr l'archevêque McNeil, de Vancouver une circulaire où Sa Grandeur signale les dangers qui environnent les émigrés catholiques de l'ouest par suite de leur isolement des centres catholiques, et de toute influence catholique. Pour obvier autant que possible ce mal, Sa Grandeur Mgr McNeill a ouvert un bureau d'information catholique à Vancouver, 532 Grandville St. Le directeur, le Rév. Arthur Moystyn, étudiera les ressources du pays et aidera aux émigrés catholiques à se placer avantageusement.

La suggestion faite aux instituteurs, au congrès de Bouctouche,



RIGHT REV. E. LeBLANC, Bishop-elect of St. John.

Sa Grandeur Monseigneur Edouard A. LeBlanc,

Evêque-élu de Saint-Jean, N.-B.

LE NOUVEL EVÊQUE

Monseigneur Edouard-Alfred LeBlanc est né à Weymouth, dans la Nouvelle-Ecosse, le 15 août 1872, de Luc LeBlanc, cultivateur, et de Julie Béliveau. Le nouveau prélat a fait ses études à Memramcook, à Church-Point et à Halifax, où il fut ordonné prêtre par Mgr O'Brien le 29 juin 1898. Vicaire à Météghan (1898-1901); curé de Caledonia (1901-1906), où il a bâti un presbytère dès 1901, puis de Salmon-River (1906-1907), il était à la tête de la paroisse de Saint-Bernard de Weymouth depuis 1907. C'est là que la confiance du Souverain Pontife est venu le chercher pour l'élever au siège épiscopal de Saint-Jean, N. B.

LE DIOCÈSE DE S. JEAN, N.-B.

Le diocèse de S. Jean, Nouveau-Brunswick, a été érigé le 30 septembre 1842. Il comprend toute la partie sud du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire les comtés d'Albert, de Carleton, de Charlotte, partie de Kent, jusqu'à la Rivière Richibouctou, de Kings, de Québec, de St-Jean, de Westmorland et de York. Il compte 1 collège, 9 couvents, 93 églises et 38 paroisses. Les catholiques y sont aujourd'hui au nombre de 58,000 (d'après "Le Canada Ecclésiastique"). Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant aussi les chiffres suivants, cueillis dans "La race française en Amérique", de MM. les abbés Desrosiers et Fournet: "Diocèse de S. Jean, N. B.:

1901: Cathol. de langue anglaise..... 29,629 Cathol. de langue française..... 27,871

par M. le Docteur F. A. Richard, est plus opportune et plus importante, qu'elle ne paraîtra aux indifférents. La consommation du tuberculeux est un fléau qui menace un grand nombre d'existences, et en signalant le danger et en éveillant l'attention des instituteurs et des institutrices, en invoquant leur coopération à la lutte que les autorités commencent à livrer au mal qui décime un si grand nombre de familles, le Dr Richard s'adresse à un corps influent qui peut et doit faire beaucoup pour répandre les saines notions d'hygiène dans les familles.

Nous espérons que la chose n'en restera pas là et qu'il résultera de la suggestion un mouvement accentué de combat contre la consommation, justement appelée la peste de la race blanche.

Premier Pèlerinage AU Monument L'Assomption ROGERSVILLE

Le 15 Aout 1912

"NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION. PRIEZ POUR LE PAPE ET POUR NOUS."

"AVE MARIS STELLA."

24 juillet-31

devoirs du pastorat, ont été reconnus par Rome, et maintenant s'y attendent, et à la grande joie de ses nombreux amis, il a été appelé à remplir le poste important d'évêque du diocèse de St Jean.

Il compte à Truro bon nombre de connaissances qui seront heureuses de sa promotion. Une de ses anciennes paroissiennes, Mlle Nellie Gaudet, de Belliveau's Cove, maintenant au New, a ainsi laissé éclater sa joie: "Je suis heureuse, il est si digne de la mitre."

M. LeBlanc est l'oncle de Mme Benoit, épouse du Prof. J. A. Benoit, B. A., de la faculté de notre collège normal provincial.

Nous joignons nos félicitations à celles de ses nombreux amis.

La nomination de Mgr LeBlanc les mécontente.

Saint-Jean, N.-B., 9 août.—Les Irlandais catholiques du diocèse de Saint-Jean sont indignés de la nomination de M. l'abbé LeBlanc, de Church Point, Nouvelle-Ecosse, à la place de Monseigneur Casey, promu au siège archépiscopal de Vancouver. Ils ont exprimé leur mécontentement par l'ordre pseudo-catholique des Chevaliers de l'Ancienne-Habit. Ces messieurs ont adopté une résolution de protestation contre la nomination faite par le Saint-Siège, demandant la reconsidération de cette nomination.

Dans cette résolution, les Irlandais prétendent qu'ils sont la majorité du diocèse, et qu'ils en portent tout le fardeau. Ils poussent l'impudence jusqu'à essayer du chantage. Ils parlent d'organiser une manifestation de protestation aussitôt après le sacre de Monseigneur LeBlanc, espérant ainsi imposer aux autorités religieuses. Les résolutions adoptées hier, ont été envoyées à Mgr François Stagni, représentant du Saint-Siège au Canada, et à Mgr MacCarthy, archevêque de Halifax.

LA RÉSOLUTION

La résolution se lit comme suit: Considérant que la A. O. H. (Canada et Etats-Unis d'Amérique) a été et sera toujours dans toutes ses relations avec le Saint-Siège et ses représentants des sujets respectueux et soumis de la Sainte Eglise; et Considérant que la division No 1 de l'Ancient Order of Hibernians de la ville de Saint-Jean, regrettant profondément le changement soudain de Mgr Casey de notre diocèse et de notre ville épiscopale; et

Considérant que le siège épiscopal et le territoire environnant dans un rayon de cent milles, est exclusivement anglais et que la langue anglaise est le véhicule de tous nos intérêts d'affaires et de politique avec nos frères anglais; et

Considérant qu'après des années d'une lutte des plus acharnées, les Anglais catholiques de Saint-Jean sont parvenus à entretenir les relations les plus amicales avec nos frères séparés, en ce qui concerne les écoles publiques etc.; etc.; et

Considérant que tout le fardeau de l'entretien du diocèse de Saint-Jean est retombé, depuis des années, sur les épaules de la population catholique de Saint-Jean, qui, grâce à sa générosité a construit sans aide de personne une magnifique cathédrale et plusieurs institutions de charité; et

Considérant que la nomination d'un évêque français est absolument contraire aux désirs de la population catholique du diocèse, parce qu'elle renverserait tous ses plans, son idéal et

Grand

Au pr

Prix d'excursion: Rogersville, Terration d'Adamsville, et soir d'Adamsville. Venez vous b

Grande C

LE 20 AOUT sa fondation.

Dans la première sermon par le Rév

Le reste de la

A 3 heures de

commencer à 4 he

différents métiers

la braie, le coch

modra le grain à

froc, etc., etc. De

se chargeront de l

Nous serons l

Terre.

2 ins.

ses aspirations pou

dans cet endroit; i

Que nous insisto

énergie auprès de

constituées pour c

au Saint-Siège et

taire d'Etat, notre

forte et la plus sinc

terminée à cet ét

est résolu de plus

seront envoyées à

seigneur Stagni, d

au Canada et à M

Carthy, archevêque

(Signé) Fred. I

John C. F

Thomas K

John R. M

Fred. J. N

Des résolutions,

mêmes termes, o

lendemain ou le su

Société Irlandaise

littéraire.

Nos coreligionna

sont vivement ému

rive aujourd'hui, c

mais au lieu de fair

vraiment plutôt ren

se frapper la poit

Lorsqu'à la mort

gers, évêque de C

diens supplient

les autorités religie

cer par un évêque

afin de mettre un

visme dont souffraie

nos frères Irlandais

d'insubordination et

prit.

Plus tard, les Ac

dier à la pénible

était faite, invoqué

Saint-Jean et la cré

ayant pour siège la

nos coreligionnaires

sourde oreille et s'o

lution proposée du

Cet enterrement de

vait point, ne pouva

L'autorité suprême

de s'affirmer et de c

cipe de justice et d'

de gesticuler et de

ferait mieux de for

de contrition.

Nos amis de St J

mir sur leurs deux

tutions, leurs école

leur bien-être, leur

tuel et temporel, les

qu'ils chérissent en

ment compromis: leur nouveau paste

cieux et respectueu

leur tient au cœur,

dans leur bonne vill

pires de langue

su gagner leur resp

tion. Aujourd'hui et

vent prononcer le n

chaud, Oue! et C

ser des larmes

Monseigneur LeBl

Grand Pique-Nique a Adamsville

Au profit de la nouvelle Eglise, les 20 et 21 Août

Prix d'excursion sur tous les trains entre Shédiac, College Bridge et Rogersville. Terrains du Pique-Nique à deux minutes de marche de la station d'Adamsville, sur l'Intercolonial. Trains arrivant et partant matin, midi et soir d'Adamsville, qui est seulement à 30 milles de Moncton.

Venez vous bien amuser.

J. GAUDET, Ptre, Curé

Grande Célébration a Mont-Carmel, I. P. E.

LE 20 AOUT 1912, Mont-Carmel célébrera le centenaire de sa fondation.

Dans la première partie de la journée il y aura grand'messe, et sermon par le Rév. A. D. Cormier, C.S.C.

Le reste de la journée, il y aura un grand Pique-nique.

A 3 heures de l'après-midi, les amusements cesseront pour recommencer à 4 heures. Dans l'intervalle aura lieu une répétition des différents métiers en usage au commencement du 18e siècle, savoir : la braie, le cocher, le peigne pour le lin, tisser et fouler l'étoffe, on moudra le grain à la main, on pilera l'orge, on fendra le bardeau au froc, etc., etc. Des dames de la paroisse, vêtues à l'ancien costume, se chargeront de la préparation des différents métiers.

Nous serons heureux de serrer la main de nos amis de la Grand' Terre.

SECRÉTAIRE

2 ins.

ses aspirations pour le bien de l'Eglise dans cet endroit ; il est résolu

Que nous insistons avec la dernière énergie auprès des autorités dûment constituées pour qu'elles présentent au Saint-Siège et au cardinal secrétaire d'Etat, notre opposition la plus forte et la plus sincère et la plus déterminée à cet état de choses ; et il est résolu de plus que ces résolutions seront envoyées à Sa Grandeur Monseigneur Stagni, délégué apostolique au Canada et à Monseigneur MacCarthy, archevêque de Halifax.

Signé) Fred. L. BARRETT, Président ; John C. FERGUSON, Thomas KICKHAM, John R. McCLOSKEY, Fred. J. McINERNEY.

Des résolutions, couchées dans les mêmes termes, ont été passées le lendemain ou le surlendemain, par la Société Irlandaise de bienfaisance et littéraire.

Nos coreligionnaires de Saint-Jean sont vivement émus de ce qui leur arrive aujourd'hui, cela se comprend, mais au lieu de faire du bruit, ils devraient plutôt rentrer en eux-mêmes et se frapper la poitrine.

Lorsqu'à la mort de feu Mgr Rogers, évêque de Chatham, les Acadiens supplièrent respectueusement les autorités religieuses de le remplacer par un évêque de langue française afin de mettre un terme à l'exclusivisme dont souffraient nos nationaux, nos frères Irlandais nous accusèrent d'insubordination et d'étroitesse d'esprit.

Plus tard, les Acadiens, pour remédier à la pénible situation qui leur était faite, invoquèrent la division de Saint-Jean et la création d'un diocèse ayant pour siège la ville de Moncton, nos coreligionnaires firent encore la sourde oreille et s'opposèrent à la solution proposée du problème acadien. Cet enterrement de la question ne devait point, ne pouvait point s'éterniser.

L'autorité suprême de l'Eglise vient de s'affirmer et de consacrer un principe de justice et d'équité. Et au lieu de gesticuler et de résolutions, on ferait mieux de formuler un bon acte de contrition.

Nos amis de St Jean peuvent dormir sur leurs deux oreilles : leurs institutions, leurs écoles, leurs sacrifices, leur bien-être, leur avancement spirituel et temporel, leur langue, tout ce qu'ils chérissent enfin, ne sont nullement compromis : ils trouveront en leur nouveau pasteur un père soucieux et respectueux de tout ce qui leur tient au cœur. Ils ont déjà eu, dans leur bonne ville, des curés et des prêtres de langue française qui ont su gagner leur respect et leur vénération. Aujourd'hui encore ils ne peuvent prononcer le nom des Pères Michaud, Ouellet et Cormier sans verser des larmes d'attendrissement. Monseigneur LeBlanc saura trouver

l'abbé Léger fit un magnifique discours d'ouverture.

La seconde séance du Congrès pédagogique français a été très intéressante et très suivie. L'abbé Léger présidait la séance. Mlle Marguerite Pinault lit une étude sur l'arithmétique que le R. P. Guertin accompagna de commentaires approbateurs.

M. Rufus Arsenault traita du chant à l'école que commentent les abbés Robichaud et Gallant, puis le Dr F. A. Richard fit un travail particulièrement saisissant sur la tuberculose et la lutte qu'ont peut lui faire à l'école. Ce travail provoque entre le Dr Richard, MM. les abbés D'Amours et Léger un échange d'observations fort pratiques, puis M. l'abbé D'Amours, qui avait clos par une allocution très savante la séance de l'avant-midi et rendu un touchant hommage à l'âme acadienne, traite de l'enseignement de l'histoire dans la famille, à l'école et indirectement dans la chaire de vérité. Il évoque, à grands traits, l'histoire de l'Acadie et, insistant spécialement sur l'enseignement de l'histoire locale, il tire ensuite les principales leçons de l'histoire acadienne, félicitant les Acadiens d'être fidèles à leurs traditions propres.

Le R. P. Guertin, du collège de Memramcook, a clos la séance publique par une allocution sur le patriotisme et le devoir quotidien qu'il comporte. Il a particulièrement insisté sur le culte de la terre que les parents doivent inspirer à leurs enfants et sur la nécessité de faire les plus grands sacrifices pour le relèvement de l'école en ayant pour l'enseignement des professeurs plus compétents.

La séance publique a été suivie d'une séance privée à laquelle les instituteurs seuls étaient admis. Ils ont discuté de leurs affaires personnelles.

A la troisième séance de cette réunion pédagogique, l'abbé Perrier traite de l'enseignement bilingue.— La situation en Acadie.

Boucetouche, 9 août.—La troisième séance du congrès pédagogique français s'est ouverte aux accents de la prière et du chant national acadien. Mlle Annie Bourque fait une étude fort intéressante pour étudier l'importance et la nécessité de la préparation de la classe de chaque cours. M. l'inspecteur Hébert insiste sur l'importance du sujet, puis le R. P. DeLamothe, du collège de Church-Point, traite de l'importance de l'enseignement religieux à l'école. Il s'ensuit un intéressant échange de vues entre plusieurs des congressistes, puis, l'abbé P. Perrier fait une brillante conférence sur l'enseignement bilingue. L'abbé Léger, président du congrès, ajoute des détails sur la situation en Acadie, il s'ensuit un nouvel échange de vues qui se prolonge jusqu'à la séance de l'après-midi alors que le P. Sibillet donne une causerie sur le rôle de l'institutrice dans l'école. M. Omer Héroux parle ensuite des relations entre Canadiens et Acadiens rendant particulièrement hommage aux traditions acadiennes. M. Robidoux, député fédéral, loue l'institution des congrès pédagogiques français et insiste sur l'importance de l'enseignement du français. La séance se clot par une série de votes de remerciements et sur deux brillantes allocutions de MM. les abbés Léger et Dufour.

Tremblement de terre en Turquie

Constantinople, 10 août.—Un tremblement de terre qui a duré à peu près dix secondes, a fait sortir dans les rues toute la population de cette ville de bonne heure hier matin.

Plusieurs maisons ont été violemment secouées mais les dommages ne sont pas considérables.

Londres, 10 août.—Les sismographes des divers postes de la Grande-Bretagne indiquaient de bonne heure hier qu'un choc sérieux se préparait. L'instrument de West-Bromwich a enregistré une violente secousse à 1.30 heures a. m. qui paraît s'être produite vers la Grèce.

Le tremblement de terre s'est fait sentir dans une grande partie de la Turquie, et les dégâts seraient énormes. On porte à mille le nombre de personnes tuées et à cinq à six mille le nombre des blessés. Le feu a pris dans les débris dans bien des endroits, et des villes et villages entiers auraient été détruits.

GREATER ST. JOHN

EXHIBITION

Aout 31, Sept. 7.

Aout 31, Sept. 7.

Magnifique Exposition comme celle de 1910

Monstre dépiement industriel. Manufactures en mouvement. La plus grande exposition de détail. Exnibit superbe de chevaux. Animaux en général. Compétitions agricoles. Expositions de fruits de tout genre. Exposition de moteurs et véhicules. Grande exposition de nourriture. Galerie des arts et Photographies. Deux théâtres vaudeville.

Envolées quotidiennes d'aéroplanes. Spectacle de feux d'artifice. Bombardement de Tripoli. Troubadours napolitains dans l'édifice principal. Troupe japonaise impériale et grand jeu d'aéroballes. Trio Ernest d'acteurs Knockabout. Plus gros "Pike" que jamais. Concers de fanfare continuel, Musicales, etc.

Véritables Amusements de Coney Island Excursions sur toutes les voies de transport.

Terre a vendre

Toute cette parcelle de terre située au Barachois, dans la paroisse de Shédiac et bornée au nord par le terrain de Ferdinand C. Léger, à l'est par le terrain de Jérémie Léger et de Thadée Léger, au sud par le terrain d'Eugène Thériault. La dite parcelle de terre étant à une perche de la terre de John D. Cormier ainsi appelée, et renfermant 20 a. res plus ou moins.

COMPAGNIE O. M. MELANSON, LIMITÉE. O. M. MELANSON, Président. 15 février 1912—ac

Guerison de l'Asthme ou Courte-Haleine

Remède sûr et certain, qui en a guéri un bon nombre, qui n'a pas encore failli, et qui vous guérira, si vous l'essayez. La courte haleine est une affliction des plus pénibles—vous pouvez la guérir, comme d'autres en ont été guéris. Le remède LeBlanc contre l'Asthme en a déjà remué sur pied un bon nombre qui sont heureux de rendre témoignage à son efficacité. Voici un certificat qui parle par lui-même : C'est M. Crossman, de Lewisville, N. B. :

Moncton, 13 janvier 1910.

Cher monsieur,—Je souffrais souvent de l'asthme depuis quinze ans, et j'ai pris tous les remèdes qu'on me suggérait. Un jour on me recommanda le Remède LeBlanc contre l'Asthme. J'en ai pris deux bouteilles, et je suis après la troisième, et je puis certifier que je suis bien. Je bonseille à tous ceux qui sont affligés du même mal de se servir du remède LeBlanc.

Votre tout dévoué, MME P. S. FRANCIS.

Prix \$1.00 la bouteille. S'adresser au propriétaire soussigné.

ALPHÉE D. M. LEBLANC, Lakenun, près Moncton. En vente chez O. M. Melanson & Cie, Limitée, Shédiac.

Je serai à Moncton tous les mardis, jeudis et samedis, à l'hôtel-Lougeois, grand' rue.

Avis des Exécuteurs

Succession de feu M. Joseph Allaire

Avis public est par la présente donné que toutes les personnes endettées envers feu Monsieur Joseph Allaire, en son vivant marchand à Saint-Louis, comté de Kent, N.B., sont requises de régler immédiatement avec les exécuteurs soussignés, et ceux qui ont des réclamations contre la dite succession sont également requis de la produire immédiatement, dûment atté. tées sous serment, aux dits exécuteurs soussignés. Daté à Saint-Louis ce 7e jour de mars 1911

MARIE B. ALLAIRE, JOSEPH B. MAILLET, P. J. ROBIDOUX, Exécuteurs testamentaires.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district No. 5, Haute Aboujagane, un instituteur ou une institutrice de 2e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à

CHARLES A. BOUDREAU, Commissaire. Haute Aboujagane, 17 juillet 1912—1ip.

In pound

There is in pound at Upper Dover, Westmorland county, 5 heads of cattle, 2 jersey heifers one with bell attached, 1 black heifer, 1 dark Brown, 1 spotted white and 1 dark Brown. The whole five heads have no mark. If not claimed by the 15 August they will be sold at 10 o'clock in the forenoon, to cover the expenses.

HECTOR R. GAUDET, Pound keeper. Upper Dover, Aug. 4th 1912—2 insp.

Les Gibson's Kidney Pills sont garanties pour guérir les maladies de reins et le mal de dos 50 cts. Argent remboursé si guérison accomplie. Chez J. G. P. Pharmacie 4011

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

Assomption VILLE Aout 1912 ASSOMPTION. LE PAPE ET POUR NOUS. STELLA.

on a été recort maintenant s'y grande joie de ses l a été appe à mpostant d'évê- St Jean. ro bon nombre qui seront heu- notation. Une de oissiennes, Mlle Belliveau's Co- News, a ainsi e : "Je suis heu- gne de la mitre." oncle de Mme Prof. J. A. Be- faculté de notre ovincial. nos félicitations breux amis.

Mgr LeBlanc tenie. B., 9 août.—Les es du diocèse de gnés de la nomi- bbé LeBlanc, de uvelle-Ecosse, à la ur Casey, promu al de Vancouver. ro mécontentement o-catholique des ancieune-H. me- dopté une résolu- contre la nomina- int-Siège, deman- tion de cette nomi-

tion, les Irlandais ont la majorité du et portent tout le nt l'impudence jus- tage. Ils parlent nifestation de pro- après le sacre de anc, espérant ainsi ortés religieuses. ptées hier, ont été rançois Stagni, re- Siège au Canada, ny, archevêque de

UTION it comme suit : la A. O. H. (Ca- d'Amérique) a été ns toutes ses rela- -Siège et ses re- ts respectueux et Eglise ; et a division No 1 de Hibernians de la regrettant profond- soudain de ce diocèse et de no- et le siège épiscopal vironnant dans un es, est exclusive- la langue anglaise tous nos dépr. élés olitique avec nos

après des années lus acharnées, les de Saint-Jean sont ur les relations les os frères séparés, es écoles publiques tout le fardeau de e de Saint-Jean est es années, sur les ion catholique de ce à sa générosité e de personne une ale et plusieurs té ; et a nomination est absolument con- la population cap- parce qu'elle ren- plans, son idéal et

Compagnie O. M. Melanson, Limitée.

Aux Cultivateurs... Trois Chars d'Engrais

Thomas Phosphate Powder

Fabriqué par ALEX. CROSS & SON, LIMITED, Glasgow.

Cet Engrais est hautement recommandé et sert admirablement pour la terre à grains et à navets, et pour les prairies et les pâturages.

Trois chars d'Engrais à patates

fabriqué par la NOVA SCOTIA FERTILIZER CO.

A BAS PRIX

aux cultivateurs et payables soit en argent, soit en patates ou autres produits de la ferme.

Broche à Cloture BARBELÉE ET TORDUE

Trois Chars de Bardeaux

DE TOUTE ESPÈCE que nous détaillons

BIEN A BAS PRIX AINSI QUE

TROIS CHARS DE FARINE

KINGS QUALITY

abriquée par la MAPLE LEAF MILLING CO., de Fort Colborne, Ont.

Char de Bléinde concassé et Farine de Bléinde

que nous débitons AU PLUS FIN BAS PRIX.

Assortiment complet

Marchandises Seches, Chaussures et Chapeaux A LA DERNIÈRE MODE.

Venez voir nos marchandises et essayer nos chapeaux. Vous serez convaincus dans les dix minutes.

Compagnie O.M. Melanson, LIMITÉE. SHEDIAC, N. B.

FEUILLETON

Un Mariage pour l'autre Monde

(Suite)

Le pêcheur, qui avait posé un moment sa lanterne à terre, la reprit et, par économie, il souffla en passant la chandelle qui brûlait sur le billot, si bien que le réduit ne fut plus éclairé que par la flamme vacillante du foyer.

Dominique Sauvegrain se leva. Mauricette, effrayée de ce mouvement, regarda à la dérobée le visage de son mari. A la lueur rougeâtre de la flamme elle lut, dans ses yeux inquiets et sur cette bouche sévère, quelque chose de dédaigneux et de sinistre à la fois.

Le bandit passa près d'elle et l'effleura du vent que soulevait sa marche. Elle se recula et tressaillit.

Pourtant son terrible compagnon avait continué de marcher vers la porte, sans plus songer à celle que s'il poussa soigneusement le verrou de la porte, assujettit le crochet dans son anneau de fer; puis il prit un paquet de filets qu'il étendit par terre. A côté du feu, et sur ces filets, il jeta une voile déchirée qui se trouvait là sous sa main.

Aucun de ces mouvements n'était perdu pour Mauricette, qui les suivait avec la douloureuse anxiété qu'on s'imagine.

Madame, dit sourdement cet homme, soulevant des deux mains un des bouts du bancs, sur lequel elle était assise, levez-vous, j'ai besoin de ce meuble.

Epouvantée de cette interpellation, la première qu'il lui eût adressée depuis son acte de désespoir, Mauricette balbutia une réponse soumise et se leva en se reculant, pût-elle pour se tenir loin de lui que pour ne pas gêner son dessein.

L'étrange mari de la pauvre fille prit le banc, qu'il plaça derrière la porte; il roula un tonneau et, de deux avirons rebut, il se fit en outre, deux acrés-boutans, dont le secours lui parut indispensable pour ce bien barricader et rendre toute invention à peu près impossible.

Cela fini, Dominique Sauvegrain s'étendit près du feu, en regard de la voile qu'il avait jetée sur les filets, puis il se fit un chapeau avec un escabeau, et reposa sa tête sur son bras recourbé. Il semblait vouloir s'endormir; mais un instant après qu'il se fut posé ainsi, il jeta les yeux sur la voile, et voyant que Mauricette n'avait pas changé de place, il lui dit sévèrement:

— Eh bien! madame, que faites-vous? où êtes-vous?

— Ici, monsieur, soupira la jeune fille de plus en plus tremblante et joignant les mains.

— Ne voyez-vous pas que voilà votre place? continua-t-il du même ton, et lui désignant de la main le lit qu'il avait improvisé pour elle. Il faut donc tout vous dire? murmura le bandit. Allons, mettez-vous là, vous y serez assez mal; mais vous aurez chaud d'ailleurs; je ne suis pas moi-même sur le duvet. A la guerre comme à la guerre! dit-il en détournant la tête avec dégoût. Un moment il ajouta: vous ne deviez pas être habituée à avoir vos aises à l'hôpital. Et puis c'est tout ce que je puis vous offrir.

— Je vous suis bien reconnaissante, monsieur, répondit Mauricette, qui, de peur d'exaspérer cet homme, n'osa pas se refuser à une invitation que cependant la rapprochait de lui.

— Etie vient à pas lents s'asseoir le plus loin qu'il lui fut possible sur un coin de l'étrange grabat qui lui était destiné.

— Allons, reprit Sauvegrain, toujours le visage tourné vers le côté de la cabane opposé à celui où se trouvait Mauricette; allons, madame, vous devez être fatiguée; il faudra se mettre en route de bonne heure; ainsi, tachez de dormir.

— Dormir! répéta la fille d'Honoré Fauvel en tressaillant; non monsieur, oh! je ne dormirai pas. Et pour colorer d'une excuse polie la frayeur qu'elle éprouvait à la pensée de céder au sommeil, elle

ajouta:—La fièvre qui m'a saisie depuis que vous m'avez sauvée est encore trop violente pour que je puisse espérer de dormir.

Sauvegrain se releva aussitôt, et chercha dans le coin que le pêcheur lui avait indiqué; il y trouva la bouteille d'eau-de-vie au fond de laquelle il ne restait plus que quelques gouttes; puis, non loin de cette bouteille, deux ou trois autres lambeaux de voile qu'il n'avait pas aperçus d'abord.

— Voilà une couverture sèche si elle n'est pas blanche, dit-il à Mauricette, enveloppez-vous là dedans; buvez ce qui reste de cette bouteille, cela achèvera de vous ramener. Comme la pauvre fille ne se hâtait pas de prendre la bouteille, il poursuivit:

— Attendez, je vais vous aider; car vous tremblez si fort que vous ne pourriez boire toute seule.

Alors il se pencha tout près de Mauricette qui, le voyant là avait soudain fermé les yeux, et, sur les lèvres tremblantes de sa femme, il versa goutte à goutte la brûlante liqueur.

C'était la première fois depuis le mariage qu'il arrêta positivement son regard sur elle. Il parut étonné de la trouver si jeune, éprouva un moment plus que la compassion en la regardant; mais une pensée qui lui traversait l'esprit le fit retourner à la place qu'il venait de quitter.

— A présent, reprit-il je crois que vous pourrez dormir; au surplus, faites en ce que vous voudrez.

De nouveau il appuya sa tête sur son bras et garda le silence.

Quelques temps se passa de la sorte: Mauricette, assise en face de Sauvegrain, fixait à terre des yeux qu'elle n'osait lever sur lui, maintenant même qu'il était pour la seconde fois éloigné d'elle. Néanmoins, peu à peu, elle s'enhardit à regarder, et un fugitif coup d'œil jeté sur son étrange compagnon lui prouva que celui-ci tenait ses yeux fermés. Alors elle osa le contempler. Quelques minutes après, le bruit contenu de la respiration de Dominique Sauvegrain lui prouva qu'il s'était endormi. Elle se sentit moins oppressée. Mais bientôt, mue par un sentiment de pudeur que toute femme comprendra, Mauricette se leva tout doucement, et marchant sur la pointe des pieds, elle prit au feu un tison qui brûlait encore et alluma la chandelle que le pêcheur avait éteinte en partant.

Durant cette opération délicate, elle ne détournait pas ses yeux de bandit, afin de s'assurer que le sommeil de celui-ci n'en était pas troublé. Aucun indice ne vint alarmer la jeune fille sur ce point.

Grâce à cette lumière, il sembla à Mauricette qu'elle était moins seule, et enfin elle osa envisager les traits de l'homme terrible que la main de la fatalité venait de lui donner pour mari.

En dépit de la répulsion et de l'horreur qu'elle ressentait au seul nom de Sauvegrain écrit dans sa mémoire en caractère de feu, elle ne put s'empêcher d'avouer à elle-même que cet homme était jeune et beau. Quoique chose de mâle et de singulièrement caractérisé donnait à sa tête brune une physionomie que Mauricette avait peine à prendre pour la férocité du brigand. Sa bouche offrait une expression plutôt fière que sauvage. A coup sûr ce n'était pas celle d'un homme voué par ses instincts grossiers à la dépravation et au meurtre; sur son visage n'était pas l'empreinte du cachet hideux d'un scélérat vulgaire. Mauricette pourtant était si peu expérimentée dans les choses de la vie, qu'elle n'osait pas s'en rapporter au sentiment que faisait naître en elle l'impression de cette première vue. De plus, elle savait, car on le lui avait dit, qu'il est des figures trompeuses; seulement, elle ne comprenait pas bien qu'avec

tant de crimes sur la conscience, le ciel permit qu'on pût avoir un sommeil si paisible. Mais ce sommeil était-il vrai?—Voilà ce que vint à se demander la pauvre jeune fille: et tout en remerciant la providence de l'avoir jusque là protégée, elle promit, devant ce prepos peut être simulé, de lutter jusqu'au jour pour triompher de la force qui appesantissait ses paupières. Mais elle eut beau appeler à elle tout son courage, si puissait que fut la volonté de Mauricette, elle ne pouvait prévaloir contre tant de lassitude et un tel état d'épuisement. Secondé par l'influence du feu qui engourdit, le sommeil la gagnait, et puis il finit par vaincre la rebelle, au moment même où elle se donnait de nouveau l'assurance de ne pas s'endormir.

Les heures s'écoulèrent et enfin la nuit, cédant à l'aurore, replia peu à peu ses voiles. Le jour pénétrait déjà par la fenêtre de la hutte, que Mauricette dormait encore. Cependant un léger mouvement qui se fit non loin d'elle, la força de rouvrir les yeux. Alors elle tressaillit toute honteuse et jeta un regard effaré autour d'elle, car par la vue elle venait de se reprendre à sa mémoire. Elle pensa à son compagnon, et ayant jeté vers la place où il s'était couché, un coup d'œil d'inquiète curiosité, elle fut bien surprise de ne plus le retrouver là. Était-il parti? Le ciel l'avait-il enfin délivrée du joug avilissant de cet homme? Elle ne savait guère le temps de se réjouir d'une telle espérance; car elle entendit Sauvegrain murmurer à voix basse quelques paroles dans un coin de la hutte, involontairement elle dirigea ses regards de ce côté; le bandit était à genoux près de la fenêtre, ses yeux semblaient levés vers le ciel, il tenait ses mains jointes.

La vue de ce misérable ainsi humblement prosterné arracha un cri à Mauricette, et ce cri attira l'attention de son mari.

— Vous priez, monsieur! lui dit celle-ci d'un accent qui ne dissimulait pas sa stupéfaction.

— Et depuis quand, reprit Sauvegrain, se relevant sur cette parole, depuis quand n'a-t-il pas le droit de prier Dieu? Est-ce que vous n'avez pas de religion, vous? — Oh! pardon, répondit elle cédant à la joie de la découverte qu'elle venait de faire, pardon, monsieur, j'ai été élevée chrétiennement et, dans mes malheurs, c'est toujours à Dieu que j'ai recours.

— Et, vous faites bien, dit-il. Si bas qu'on ait pu descendre, c'est pour tous un devoir de lever les mains vers lui et de l'implorer à la fois et de le louer, ce qu'il nous garde; les hommes condamnent, il peut pardonner, lui.

Ravie de ses paroles, Mauricette allait répondre avec effusion; mais Sauvegrain ne lui en laissa pas le temps. Sans la regarder et de ce ton brutal qu'il avait oublié un moment, il ajouta:

— Il faut partir, madame, nous ne sommes pas en sûreté dans le dans le voisinage du Hâvre et de la mer.

Ayant dit cela, il ouvrit la porte que déjà il avait débarrassée de ce qui faisait obstacle au passage, et ne songeant pas même à inviter sa femme à le suivre, il prit à l'aventure un chemin de traverse qui l'éloigna du rivage.

Mauricette, à qui le ton de la dernière réplique de Sauvegrain avait cloué les lèvres, marchait derrière le bandit, ne se rendant pas compte de la puissante attraction qui la conduisait sur ses traces. Lui, allait toujours sans gestes, sans paroles, et la rapidité de son pas indiquait bien la pauvre femme que cet homme ne s'inquiétait pas qu'elle ne fût pas là.

Ils cheminèrent pendant quelques temps ainsi. La matinée était magnifique. Le soleil égayait ce délicieux paysage. Les arbres caressaient dans leur feuillage des légions d'oiseaux babillards. Mauricette, au milieu de cette gaieté universelle, se sentait si complètement déshéritée dans ce monde, qu'elle portait envie à l'enfant nu de plus pauvre pêcheur, qui du moins avait un foyer et une famille. Elle enviait l'oiseau lui-même, à qui Dieu a donné un nid pour dormir, une branche pour chanter.

Tout à coup Dominique Sauvegrain se retourna vers elle et lui demanda:

— Vous n'êtes pas de ce pays?

— Non, monsieur, répondit-elle timidement.

— Tant pis! fit-il en hochant la tête.

Sans exprimer autrement le regret que lui causait cette réponse négative, il continua sa route en silence. Mauricette ne savait comment interpréter la pensée de son guide et elle n'osait l'interroger. Cependant, après un effort de courage, elle se hasarda à lui dire:

— Pourquoi me demandez-vous cela, monsieur?

— Quelque temps s'était passé entre la question de Sauvegrain et celle-ci; le bandit s'entendant interpellé par Mauricette, tourna la tête, toisa sa femme avec un regard écrasant de dédain, comme s'il eût été scandalisé de tant d'audace; puis il laissa tomber ces mots sévères:

— Est-ce que je vous ai parlé, madame?

Devant cette incroyable expression de mépris de la part d'un tel homme, même envers la créature à qui il pensait s'adresser, Mauricette n'eut pas la force de continuer et le cœur serré, elle se tut.

A peine Sauvegrain finissait-il de parler que des plaintes et de faibles cris firent entendre dans la direction d'un bouquet de bois qui cotoyait la route. L'homme s'arrêta un moment et prêta l'oreille afin de se rendre compte de la nature de ce bruit; puis comprenant que c'était une voix humaine qui réclamait du secours, il marcha à grands pas vers l'endroit où cet appel semblait partir. Mauricette, que la même puissance attirait toujours sur les pas de Sauvegrain, le suivit encore.

C'était plus bas, dans un pli du terrain, que quelque'un se plaignait ainsi. Sauvegrain et la jeune fille se penchèrent sur le ravin et virent au fond un enfant qui y demeurait accroupi.

— Que fais-tu là? lui demanda le bandit.

— Voyez-vous, dit l'enfant je voulais atteindre, un nid dans ce peuplier qui est là, un nid de chouette. Le pied m'a manqué, je suis tombé en bas et j'ai déchiré ma veste. Oh! comme mon père me battra.

— Tiens, petit, continua l'autre en lui tendant une perche; attrape toi à cela; nous verrons ensuite le malheur n'est peut-être pas si grand que tu le crois.

— Que je remonte, dit l'enfant; mais je ne peux pas; en tombant, je me suis cassé la jambe.

— Vraiment? repartit Sauvegrain avec une touchante expression d'intérêt. Mais tu te trompes sans doute, pauvre enfant! Voyons relève-toi, prend cette perche, tiens ferme; va, je suis fort, je ne te laisserai pas choir.

L'enfant se leva; il fit un pas; mais aussitôt, empêché par la douleur il poussa un cri et tomba.

Mauricette, émue par cette souffrance au point qu'elle oubliait les siennes allait ouvrir la bouche pour implorer de son terrible compagnon de voyager un mouvement de pitié en faveur de l'enfant mais Sauvegrain avait devancé sa prière. Elle ne parlait pas encore que déjà il était au fond du ravin et n'avait le blessé dans ses bras. Celui-ci, tandis qu'on le remontait sur la route, continuait à gémir, non à cause de son mal, mais devant la perspective du courroux et des mauvais traitements de son père.

En un... leur march... leur assurance... leur réputation... leur concurrence... J'ai vu... à l'inspection... dises du pri... peaux et C... Fleurs et F... leurs que Na... excellence.

Que les da... venir examiner... Que les M... paire de Chauss... nous voir. No... en obtenant ce... Pour la se... nos prix sont t... Nous veno... le grain et les p... N'oub... de moutrer nos

JAMES

Apartir... TION sur... de marchand... et Ven

Mad

Glor

Un ml... A quico... C'est av... grave attaque... de la Glory... je fis usage... ai plus souff... Petit Sh... Glory O... GLORY

— Sois tran... Sauvegrain, c... au contraire c... toi; dis-moi... je te porte ch... ponds, je pari... re qu'il n'aura... vouloir plus d...

Causerie sur... l'Ed... CHAPITRE VIN... ET EDUCATIO... HABITUDES

Il est du d... pères et mères... tout leur soin... fants des att... prévenir les d... des membres... dence leur éd... berceau. Ain... mouvements... aucune espèce... coucher tantôt... l'autre; les po... tantôt sur l'au... lever en les p... par les deux... en leur saisiss... dera bien de... tures à roulett... marcher avant... sent les port

Plus tard, o... nir assis pen... on verra pas... penchent pas... qu'ils aient ha... sur la même... effacée. Les a... et surtout les... dant leur trav... d'une constar

A nos Patrons

En un an de commerce nous avons réussi à gagner pour notre magasin la réputation d'être le magasin qui vend au meilleur marché dans la ville, et je désire donner au public acheteur l'assurance de mon intention bien arrêtée de garder cette réputation de vendre à meilleur marché que n'importe lequel de mes concurrents.

J'ai aujourd'hui le plaisir d'annoncer que nous avons ouvert à l'inspection des acheteurs un assortiment complet de Marchandises du printemps, comprenant Hardes, Nouveautés, Chapeaux et Casques, Chaussures, Epicerie, Quincailleries, Fleur et Farine, etc., à des prix qui convaincront tous les acheteurs que nous tenons le MAGASIN A BON MARCHÉ par excellence.

Que les dames qui ont besoin d'ETOFFE A ROBES ne manquent pas de venir examiner notre assortiment et nos prix avant de faire leurs achats.

Que les Messieurs qui ont besoin de Vêtements, Chapeaux ou Casques, une paire de Chaussures, ou de Merceries quelconques, ne manquent point de venir nous voir. Nous garantissons qu'en achetant ici ils soulageront leur bourse tout en obtenant ce qu'il y a de mieux en fait de marchandises.

Pour la fleur et la farine, l'avoine de semence, la graine de mil et de trèfle, nos prix sont toujours plus bas que ceux des autres.

Nous venons de décharger un plein char d'ENGLAIS CHIMIQUES pour le grain et les patates, que nous détaillerons à BIEN BAS PRIX.

N'oubliez pas de venir nous voir, car c'est toujours un plaisir pour nous de montrer nos marchandises et d'en coter le prix.

JAMES E. WHITE, - - SHEDIAC

Apartir d'aujourd'hui je ferai une GRANDE RÉDUCTION sur le prix de mes chapeaux et plusieurs autres genres de marchandises.

Venez, s'il vous plaît, vous en convaincre.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

Glory Oil guérit le Rhumatisme

Un ministre recommande Glory Oil pour le Rhumatisme.

A quiconque cela concerne :

C'est avec plaisir que j'atteste qu'au printemps de 1907 je souffrais d'une grave attaque de Sciatique. J'allais de mal en pis lorsque M. Trenholm, de la Glory Oil Company, me donna une petite bouteille de cette huile dont je fis usage selon les directions. La douleur disparut promptement et je n'en ai plus souffert depuis.

Petit Shemogou, N. B., 2 f.v. 1910.

(Signé) **RÉV. J. H. BROWNELL.**

Glory Oil Soets la bouteille, chez votre pharmacien ou par la malle de la **GLORY OIL COMPANY, PORT ELGIN, N. B.**

—Sois tranquille, petit, lui dit Sauvegrain, on ne te battra pas ; au contraire on prendra soin de toi ; dis-moi où tu demeures, que je te porte chez toi et je t'en réponds, je parlerai si bien à ton père qu'il n'aura pas le cœur de te vouloir plus de mal que tu n'en as.

(A continuer.)

Causerie sur l'Education de la Santé

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME—HYGIÈNE ET EDUCATION DES ATTITUDES ET DES HABITUDES CHEZ LES ENFANTS.

ATTITUDES

Il est du devoir et de l'intérêt des pères et mères de famille de mettre tout leur soin à procurer à leurs enfants des attitudes naturelles, et à prévenir les déviations de la taille et des membres, en dirigeant avec prudence leur éducation physique dès le berceau. Ainsi on ne doit gêner les mouvements de leurs membres par aucune espèce de ligature ; il faut les coucher tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre ; les porter tantôt sur un bras, tantôt sur l'autre ; ne jamais les soulever en les prenant par un seul ou par les deux bras, bien moins encore en leur saisissant la tête. On se gardera bien de les placer dans ces voitures à roulettes, destinées à les faire marcher avant que leurs jambes puissent les porter.

Plus tard, on évitera de les maintenir assis pendant plusieurs heures ; on veillera surtout à ce qu'ils ne se penchent pas trop en avant, à ce qu'ils aient habituellement les épaules sur la même ligne et la poitrine bien effacée. Les attitudes que les enfants et surtout les fillettes prennent pendant leur travail, doivent être l'objet d'une constante sollicitude. C'est

principalement pendant qu'ils sont assis devant leur table de travail, soit à la maison, soit à l'école, que les enfants ont besoin d'être attentivement surveillés. Il faut d'abord s'assurer qu'ils sont bien assis, c'est-à-dire, que les hanches sont parfaitement de niveau sur le siège, que les épaules sont bien sur une même ligne horizontale, et que l'épine dorsale est tout à fait droite. Les sièges à dossier doivent être préférés à ceux qui n'en ont pas, de manière que le dos puisse être appuyé par intervalles et soit soutenu sans effort. Sur un siège sans dossier, la position ne tarde pas à devenir fatigante, et l'on voit les enfants, les jeunes filles surtout, chercher bientôt un point d'appui sur la table placée devant eux et y prendre des attitudes plus ou moins vicieuses, qui, si elles n'engendrent pas toujours des difformités de la taille, peuvent devenir l'origine d'affections graves de la poitrine ou de l'estomac.

Les sièges ne doivent pas être trop élevés ; il faut que les pieds des enfants portent à terre ou sur un appui quelconque. Il faut aussi que la table sur laquelle les enfants écrivent soit à une hauteur convenable, de manière que leurs épaules soient toujours parfaitement de niveau. Les tables inclinées sont préférables à celles dont le plan est horizontal. Il est également très important que l'attitude assise ne soit pas maintenue trop longtemps, surtout pour les enfants délicats ; deux heures d'assiduité sont un temps plus que suffisant.

La station debout et dans une immobilité presque complète est une attitude qui, si elle est prolongée, peut être une cause de déviation de la taille pour les jeunes filles d'un faible tempérament.

Enfin, la station à genoux est une attitude douloureuse qui fatigue beaucoup les muscles ; on ne saurait trop blâmer la coutume qu'ont souvent les instituteurs et les institutrices d'im-

poser comme pénitence aux élèves cette pénible attitude.

Mais s'il est important de surveiller les attitudes que prennent les enfants, il n'est pas moins utile de les soumettre à des exercices qui répèrent les inconvénients d'une inaction plus ou moins prolongée pendant des études ou des classes. On parvient à ce but en encourageant ceux des jeux de l'enfance qui mettent en action tout le corps, comme, par exemple, la balle, le ballon, la course, les rondes, le cheval fondu, etc.

Les exercices gymnastiques appropriés à l'âge des enfants, sont très-propres à leur donner de bonnes attitudes et à corriger les mouvements gauches et disgracieux. Pour produire ces heureux effets, il est bien entendu, que la gymnastique, doit être, comme tout autre exercice, d'une durée proportionnée à la force et à l'âge de ceux qui s'y livrent. Autrement elle serait funeste à la santé.

Tous les exercices qui ressemblent à des tours de force doivent être bannis de l'enseignement donné aux enfants. On leur interdira aussi tous les exercices qui peuvent amener des chutes, tels que l'escalade des hautes clôtures ou la rencontre de deux élèves sur une même poutre. Les différentes espèces de luttés, deux à deux, doivent être sévèrement proscrites, parce que ces luttés finiraient souvent par tourner au sérieux.

Enfin, dans l'éducation physique des jeunes gens, on ne devrait négliger aucun des exercices qui peuvent développer dans une juste mesure les forces du corps, donner aux membres de la souplesse, de l'agilité, et faire acquérir cette adresse, cette présence d'esprit, cette confiance en soi-même, à l'aide desquelles on se tire plus facilement d'une situation périlleuse. Sous ce rapport le maniement du bâton pourrait être enseigné aussi bien que d'autres exercices gymnastiques. Celui qui a appris à manier le bâton d'après des principes méthodiques, peut se défendre toujours avec avantage, pourvu qu'il ne soit pas surpris à l'improviste, contre un ou plusieurs malfaiteurs qui l'attaqueraient sans avoir à leur disposition des armes à feu.

HABITUDES

Les jeunes enfants contractent souvent des habitudes qui sont difficiles à détruire, si on les laisse s'enraciner ; par exemple, l'habitude de têter leur pouce ; de sucer un morceau de lingette ou leur langue ; de tordre la première petite mèche de cheveux qui paraît sur leur front, et, ce qui est plus grave, de frapper et de mordre les personnes qui les soignent.

On doit combattre ces habitudes avec douceur, mais avec fermeté et persévérance, en s'opposant, sans se laisser attendrir par les larmes, à ce que les enfants continuent de faire ce qu'on leur a défendu.

Pour les très-jeunes enfants, il suffit, le plus souvent, de les occuper et de les distraire par d'autres objets qui leur plaisent ; pour ceux qui ont déjà conscience de leurs actions, il faut exiger une obéissance immédiate et savoir punir à propos. Beaucoup d'enfants perséverent dans leurs mauvaises habitudes, qui se corrigeraient, s'ils rencontraient des parents charitables et intelligents, qui les reprisent de leurs fautes.

Les parents devraient tous savoir combien il importe, pour l'avenir des enfants, de leur donner de bonnes habitudes en ce qui concerne leur régime habituel, les heures des repas et du coucher, les soins de l'hygiène et de la propreté.

Quant aux habitudes vicieuses qui peuvent compromettre sérieusement la santé des enfants, elles réclament, de la part des parents ou des personnes à qui leur éducation est confiée, non seulement la surveillance la plus attentive, la sollicitude la plus éclairée, mais encore les conseils d'un médecin.

Les devoirs des pères et des mères sont de la plus haute importance. Ils doivent veiller avec soin à la conservation de leurs enfants ; pourvoir à leur nourriture, à leur entretien, et à leur avenir temporel ; les élever, non dans la mollesse et la vanité, mais dans l'amour du travail et de la simplicité ; leur donner dès la plus tendre enfance, une éducation vraiment chrétienne ; veiller constamment sur leur conduite ; les reprendre avec une douceur et sage fermeté, toutes les fois

Au Public du Comté de Kent

Sauvez de l'argent

en faisant vos achats au magasin de la Cie O. M. Melanson, Limitée, A SAINT-ANTOINE.

Nous avons un gros assortiment de marchandises.

- | | |
|----------------------|---------------|
| Marchandises sèches, | Groceries |
| Hardes faites | Farine |
| Chaussures | Bardeaux |
| Claques | Ferronneries. |

Etc., Etc., Etc.

Nous prenons tous les produits de la ferme. Nous payons argent comptant pour les patates. Une visite vous convaincra.

CIE O. M. MELANSON, Limitée

D. H. LEGER, Gerant.

NOUS VENDONS LES

Farines Rainbow, White Rose, Stockwell et Canadian Queen.

Cette QUEEN CANADIENNE est la plus FINE QUEEN qui soit sur le marché. Chaque sac et chaque baril sont garantis donner satisfaction. Venez et essayez la.

ACHETEZ NOTRE FIL D'ENGERBAGE.

W. E. Forbes - Richibouctou

"Ferme Avicol Dalhousie"

DALHOUSIE, N. B.

ANTOINE FORTIN, Propriétaire.

Wyandottes Blanches et Plymouth Rock Barrées

Je fais l'élevage des Pondeuses d'hiver depuis plusieurs années et j'ai réussi à produire une race vigoureuse que je puis hautement recommander aux éleveurs de profession et aux cultivateurs. Est-il besoin de faire observer que la sélection de pondeuses d'hiver n'est pas l'effet du hasard. Non, car mon expérience personnelle m'a appris que c'est à un résultat obtenu par de constants efforts, par une observation judicieuse des qualités qui font la pondeuse d'hiver. Aussi ce que j'offre aujourd'hui au public possède des qualités réelles qui devraient contribuer largement à faire apprécier l'élevage d'une volaille adaptée sous tous rapports à notre climat. Je suis prêt à remplir toute commande que l'on pourra m'adresser. Étais pour la couvée, de mes Pondeuses sélectionnées au moyen de Nid à Trappes \$1.50 pour 15. \$4.00 pour 50. \$7.00 pour 100. Aussi œufs de Canard de Pékin \$1.50 pour 12. P. S. L'emballage et l'expédition sont faits par moi-même, tout mes œufs sont garantis frais.

qu'ils ont commis quelque faute ; les aider de leurs conseils et par de ferventes prières, dans le choix d'un état de vie, sans jamais les contraindre, et leur laissant une pleine liberté, pour répondre à leur vocation ; enfin ne leur donner, en toutes choses, que de bons exemples et de salutaires leçons.

T. ERNEST SAINT-ARMAND.

Le retour de nos ministres

Londres, 7 août.—MM. Pelletier, ministre des postes, et C. J. Doherty, ministre de la justice, s'embarqueront le 11 courant. M. Hazen part le 21 pour le Canada, mais la date du retour de M. Borden n'est pas encore fixée. On croit cependant qu'il s'embarquera le 23 ou le 30. M. Borden a fait dans un interview des éloges de la force de discussion de la Chambre des Communes, et de la sincérité avec laquelle on étudie les affaires impériales. Il a assisté à la plupart des discussions sur les estimés supplémentaires du budget de la marine et du comité impérial de la défense aux-quelles MM. Asquith, Grey, Churchill, Balfour et Bonnar Law ont pris part. L'absence de l'esprit de parti dans tous les débats qui regardent les intérêts généraux de l'Empire a favorablement impressionné le premier ministre du gouvernement fédéral. La ville de Glasgow accordera le droit de cité à M. Borden le 16 courant.

Des massacres en Turquie

Salonique, Turquie, 6 août.—On continue à se battre sans cesse le long de la frontière du Monténégro ou des bandes de guerillas sont en conflit avec les troupes depuis trois jours. Les troupes monténégrines qui ont rencontré les troupes turques quand ces dernières ont traversé la frontière hier, et les Malissores ont détruit onze forts turcs. En conséquence, des renforts en troupes régulières ont été envoyés tant du côté des Turcs que du côté des Monténégrins afin de former un cordon puissant pour garder la frontière.

Les nouvelles d'Ouskup disent que plusieurs explosions de bombes se

sont produites sur le chemin de fer ; un convoi de marchandises a déraillé et un certain nombre de personnes ont été blessées.

Le massacre des chrétiens

Athènes, 7 août.—A la suite d'explosions de bombes, un massacre en règle a éclaté sur la place du marché de Kolschana, à cinquante mille au sud-ouest d'Ouskup, (Turquie d'Europe), et a duré sept heures, vendredi, d'après des renseignements sûrs. Pas moins de cinquante chrétiens ont été tués et deux cents autres ont été grièvement blessés par les Turcs furieux qui les soupçonnaient d'avoir jeté les bombes qui ont fait une cinquantaine des victimes, tués ou blessés.

SUISSE—La presse catholique proteste contre les procédés odieux employés par le gouvernement sectaire de Soleure envers M. Ackermann, curé catholique de Welschenrohr, condamné à la destitution pour avoir prêché la vérité et protesté contre l'erreur. On est allé l'expulser, "manu militari", de son église, et on a tenté de monter un procès pour vol (!) contre l'union locale des dames catholiques, propriétaires légitimes et légales de plusieurs ornements d'église, qu'elles avaient emportés pour ne pas les laisser avoir mains des sectaires. Il est à remarquer que la destitution de M. Ackermann équivalait à un bannissement de canton de Soleure, puisque pendant cinq ans il ne pourra remplir les fonctions paroissiales dans son canton. Les vrais et honnêtes patriotes suisses sont profondément offensés de ce que des sectaires déshonorent la libre Suisse en se permettant d'y perpétuer des actes de tyrannie que tous les honnêtes gens ne peuvent que stigmatiser, ne fut-ce qu'à titre de lèse-liberté et de lèse-civilisation.

ITALIE—Le père Antoine de Tusa, capucin qui avait apostasié le 20 septembre 1911, publie une déclaration de son repentir et de son retour à l'Eglise.

Le Liniment de Bentley les Entorses.

NAISSANCE

A Pains Settlement, le 29 juillet, à M. et Mme Dionus Babin, une fille, baptisée par le Révd C. A. Hudon sous les noms de Marie-Henriette-Stella. Pairein et marraine, M. Aldéric Babin et Mlle Méline Babin, cousin et tante de l'enfant.

MARIAGE

Le 29 juillet, une belle et imposante cérémonie avait lieu à l'église Ste-Marie de Kent, alors que M. Emilien Richard, fils de M. Fabien Richard, unissait sa destinée à Mlle Henriette Goguen, fille de M. Philippe Goguen. Agissaient comme garçon et fille d'honneur, M. Fidèle Daigle et Mlle Euphémie Goguen, sœur de la mariée.

Après la bénédiction nuptiale, donnée par M. le curé Ouellet, et après avoir écouté avec un cœur heureux les bons conseils qu'il leur donna dans une charmante petite allocution, les nouveaux mariés se rendirent chez M. Philippe Goguen, père de la mariée, où la journée se passa agréablement. Le lendemain, M. et Mme Richard se rendirent à St-Charles chez le père du marié, où ils passeront la journée en diversissements avec leurs nombreux parents et amis. A une heure un peu avancée dans la soirée, tous se dispersèrent en souhaitant au nouveau couple une longue vie de bonheur et de prospérité.

Beaucoup de beaux et utiles cadeaux leur furent présentés.

A l'église Saint-Jean-Baptiste, de Bouctouche, le 22 juillet, Mgr Hébert bénissait l'union de M. Amédée LeBlanc, de St-Antoine, à Mlle Elise P. Cormier, de Bouctouche. M. Henri Léger, cousin de la mariée, et Mlle Julie Surette leur servaient de témoins. Après la cérémonie nuptiale, les nouveaux époux se rendirent chez M. Aimé LeBlanc, père adoptif de la mariée, où un dîner des mieux apprêtés leur fut servi. Dans l'après-midi, ils se rendirent chez M. Placide LeBlanc, père du marié, où un souper des plus délicieux leur fut servi, et l'on passa une heureuse soirée au milieu des parents et des amis.

De nombreux et riches cadeaux furent présentés à M. et Mme LeBlanc. Bonheur et longue vie à l'heureux couple.

DECES

A Rogersville, N. B., le 14 juillet 1912, la famille de feu Jean Maillet était de nouveau plongée dans un deuil profond par la perte d'un de ses membres bien-aimés. Il y avait huit mois seulement que la mort venait arracher à leur tendresse leur chef respecté; aujourd'hui c'est un jeune homme dans toute la fraîcheur de la vie que la mort moissonne et ravit à l'affection des siens.

Depuis quelque temps, le jeune Magloire ne se sentait pas très bien. Sur les conseils de son médecin il se rendit à l'hôpital de Moncton pour subir une opération qui devait le ramener à la santé. L'opération réussit bien tout d'abord, et tout donnait lieu à croire qu'il allait bientôt revenir dans sa famille bien portant. Mais Dieu, dans ses desseins impénétrables, en disposa autrement. A la fin de deux semaines le mal s'aggrava subitement et il dut faire le sacrifice de sa vie à Dieu à peine âgé de 22 ans. Il fut transporté à Rogersville, où il fut inhumé.

Il laisse dans les pleurs une mère, six frères et trois sœurs à qui nous offrons nos sincères condoléances.

A Memramcook, le 22 juillet, après une maladie de deux ans s'éteignait dans le Seigneur François Gallant, d'Amherst, à l'âge de 33 ans. Il eut la consolation de recevoir tous les secours que l'Eglise accorde à ses enfants avant leur départ pour le grand voyage de l'éternité. Il laisse pour pleurer sur sa tombe une épouse inconsolable, quatre enfants en bas âge, un père, une mère, quatre frères et une sœur.

Les funérailles eurent lieu à Memramcook au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient M. Etienne Doiron, Jérôme Pire, Benoît LeBlanc, Abbé Bourgeois.

M. Gallant était le fils de M. et Mme Pierre Gallant et natif de Rustico, I. P. E.

Notes de voyages.

Je partis de Moncton le 1er juillet à 3.30 p. m. et j'arrivai à Boston le lendemain à 7.30 a. m., un peu fatigué du voyage. En mettant le pied

sur le sol américain, j'aperçus mon frère Simon que je n'avais pas vu depuis six ans et son fils Adolphe qui étaient venus me rencontrer. J'étais très content de les voir. Après leur avoir serré amicalement la main et leur avoir donné les nouvelles du pays natal, nous partîmes pour Lynn, par les chars élevés jusqu'à Rowes Wharf. Ensuite nous traversâmes le magnifique havre de Boston en bateau (Ferry Boat) et nous prîmes un train qui nous conduisit à Lynn où nous arrivâmes à 9 heures. Arrivé à la maison de mon frère, j'éprouvai une douce consolation en revoyant les autres membres de la famille. Après leur avoir présenté les saluts et bons souhaits que tous les parents et amis du Petit Cap et des alentours m'avaient prié de leur apporter, ce qui dura quelques heures, je demandai à sortir et on me conduisit aux grèves de Lynn et de Revere.

Le lendemain, je visitai les endroits les plus intéressants de Lynn, les immenses manufactures de chaussures, surtout, et aussi, le point le plus élevé des alentours (High Rock Tower.)

Jeudi, 4 juillet, anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis, fête grandiose pour tous les Américains. Amusements de toutes sortes dans les villes américaines, ce jour-là. Aussi dans l'après-midi, toujours accompagné de parents et d'amis, je me rendis à Saugai où je vis des aéroplanes et j'assistai à une course de bicyclettes (Motor Cycles).

Vendredi: Je profitai de cette journée pour visiter grand nombre d'amis de Lynn et des alentours, entre autres M. Honoré Bourque, autrefois du Cap Pelé, et dont l'hospitalité est connue d'un si grand nombre. Aussi je passai une agréable soirée avec ces bons amis.

Samedi: Messieurs Honoré Bourque, Joseph Bonnevie mon neveu et moi, nous nous mettons en route pour Boston, comptant bien employer notre temps à visiter les principales choses. Comme nous nous étions proposés, nous avons mis notre temps à profit et nous avons vu bien des choses intéressantes comme les routes des chars souterrains et élevés, le palais d'Etat (State House) les magnifiques salles, les grands marchés, etc., etc.

Dimanche, j'assistai à la Ste Messe à l'église St-Jean-Baptiste de Lynn, où j'entendis du chant grégorien. Pendant l'après-midi une chaleur étouffante nous obligea de sortir de la ville pour chercher un endroit frais. Nous sommes allés sur la grève de Revere, où deux cent mille personnes, aussi fatiguées par la chaleur, étaient à se rafraîchir au bord de la mer.

Lundi, nous allâmes visiter Cambridge avec son collègue renommé, "Harvard," et le fameux musée "Agassiz."

Mardi, je passai la journée à Lynn, visitant les théâtres de vues animées (Moving Pictures) entr'autres le théâtre Olympia avec trois mille deux cents sièges.

Mercredi nous fûmes faire un tour à la campagne, tout en visitant Marble Head où les pêcheurs, avec leurs chaloupes, offraient un beau spectacle.

Jeudi matin, à 9 heures, je me mis en route pour Portland où j'arrive le midi. Je m'embarquai sur le Paco Car et je me rendis chez M. Louis Léger qui me reçut avec une aimable hospitalité. Là, je visitais le grand cimetière catholique qui contient 80 arpents de terre, rempli de beaux monuments d'une grande richesse.

Vendredi midi, je pars pour Riley. J'arrive chez M. Ed. Léger, fils de M. Hypolite Léger du Petit Cap qui se montra très gentil envers moi. M. Léger est surintendant du gros moulin de pulpe de Riley, il a eu l'amabilité de me faire visiter cette grande manufacture, ce que j'ai fait avec plaisir et intérêt.

Samedi le 13 je partis pour Rumford Fall, où demeure une de mes belles-sœurs, Mme Vve Marc Léger. Arrivé chez elle, je la fit décider de venir avec moi au Canada et lundi le 15, nous prenions le chemin du Nouveau-Brunswick où nous nous arrêtâmes à différentes places et nous arrivâmes à Moncton, le 17 à 4 heures du matin, chez M. Pacifique Bourque, mon beau-frère. Jeudi le 19, je laisse Mme Léger à Moncton chez des parents et je m'embarque pour Petit Cap enchanté de ma promenade et bien décidé de retourner avant trop longtemps.

AIMÉ S. BONNEVIE.

I call this a Safety Pen because it is safe from leaking

It is convenient to carry, goes flat in the lower vest pocket. Ideal for ladies because it can be carried in the purse or hand bag with no danger of leaking.

GEO. S. PARKER

PARKER JACK KNIFE SAFETY FOUNTAIN PEN

although small, is wonderfully efficient, yet very simple in construction - no valves, pistons or complicated mechanism to get out of order.

Professional men, business men, travelers or any one in need of a handy, clean fountain pen, will be more than pleased with the Parker Jack Knife Safety Fountain Pen.

Baby size, like illustration, with No. 2 pen, \$1.25; with larger size gold pen, \$1.50 and \$2.00, according to size.

Any Parker dealer will sell you the Jack Knife Safety or any other Parker Pen on 10 days' free trial. If you cannot find a dealer, order direct. If in 10 days you return the pen as unsatisfactory, your money will be refunded.

All Parker Pens have Lucky Curve Ink Pockets, preventing ink expanding in reservoir by warmth of the body from forcing ink into cap.

Parker Pen Company

GEO. S. PARKER, Pres.

175 Mill St., Janesville, Wis.

Cie des Pharmacies Léger

Moncton et Shéd iac

Lynn Mass

Mlle Marie LeBlanc, 39 rue Baker, qui nous quitta le 21 dernier pour aller passer trois semaines à Memramcook, N.-B., sera au milieu de nous sur la fin de la semaine. Il va s'en dire qu'après sept ans d'absence du pays natal elle rencontra avec joie ses nombreuses connaissances.

BAPTÊMES. — Joseph-Dosithé-Léo, né de Joseph D. LeBlanc et d'Elizabeth LeBlanc. Parrain Jean Casey, marraine, Aurélie LeBlanc, son épouse.

Joseph-Pierre-Olivier Goguen, né de Olivier Goguen et de Eléonore Arsenault. Parrain, Henri Goguen, marraine, Yvonne Goguen.

Marie-Alma-Viola, née de Jacques Arsenault et de Azèle Poirier. Parrain, Joseph E. Arsenault, marraine, Marie Vélina Arsenault.

Terrible coup de grisou en Allemagne

Bochum, Allemagne, 8 août.—Six cent-cinquante mineurs ont été ensevelis, ce matin, au fond de la mine "Lorraine," dans la région minière dont le centre est le village de Gerthe à quatre milles d'ici.

L'équipe de jour venait à peine de descendre et se répartissait aux différents étages lorsqu'une violente explosion de feu grisou retentit. La secousse fut ressentie à la surface et les autorités organisèrent immédiatement le sauvetage à l'aide des ouvriers qui venaient de remonter et des villageois.

A deux heures, cet après-midi, on avait retiré sept cadavres et seize mineurs gravement blessés. On ne connaît pas encore toute l'étendue du dommage.

Les ingénieurs à la tête du travail de sauvetage croient que la plupart des hommes manquant à l'appel ont eu la retraite coupée dans les galeries à différents étages, mais qu'ils sont tous en vie.

La misère à Londres

La misère est grande à Londres, dans certains quartiers la situation dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

"Les Petites Sœurs des Pauvres" dans l'East-End, dit la semaine religieuse de Cambrai, rapportent des détails épouvantables. Le P. Ring, de l'église catholique Ste-Marie et St-Michel, dans Commercial Road, dit que nombre de malheureux sont si épuisés par le manque de nourriture, qu'ils ne pourraient travailler si on leur donnait de l'ouvrage; il citait la semaine dernière une famille de neuf personnes qui n'avait pour vivre que 6 shillings par semaine, salaire d'une des filles pour nettoyer des bureaux. Il racontait que, l'autre jour, la femme d'un ouvrier n'avait pas une loque pour couvrir son enfant nouveau-né; qu'un autre bébé lui avait été apporté à baptiser vêtu d'un morceau de papier brun, etc., etc. Les petits enfants meurent de faim faute de lait. "Il y a 25 ans que je suis dans l'East-End de Londres,

Le Moteur à Gasoline Waterloo Boy

Ressemble à beaucoup de gens que nous connaissons tous. Plus on le connaît, plus on l'aime. Il vous faut le connaître pour l'apprécier.

Le Waterloo Boy

Vous pouvez toujours dépendre dessus. Vous savez ce qu'il peut faire. Il est si simple que votre garçonnet de dix ans peut aisément le faire marcher. Le bon vieux régulateur à bogles mobiles tient la vitesse stable. Il a un mélangeur breveté et un igniteur positif. Un régulateur automatique de combustible le rend économique.

Le levier à vitesse fait varier la vitesse de 50 à 75 révolutions tandis qu'il est en mouvement.

Part aisément en hiver. Toujours prêt, ne fait jamais défaut. A l'épreuve de la gelée. Presque toutes les pièces interchangeables.

Les fermiers louangent tous le Waterloo Boy bien plus que n'importe quel autre moteur. Cela prouve-t-il quelque chose?

Laissez nous vous en dire plus au moyen de notre catalogue qui vous sera envoyé gratuitement sur demande. Ecrivez pour aujourd'hui.

Demandez nos prix pour Moulins à battre, scies à bois, écraseurs de grain, etc.

The Waterloo Gasoline Engine Co.

J. D. FRIER, Sussex, N.B., Représentant dans l'Est. S212m

On demande

Un bon faiseur de mocassins, pouvant coudre au moulin et tailler. Bons gages pour un bon homme. S'adresser à

JOHN CULLEN, Carleton, P. Q.

30 Avril 1912—ac.

L'Histoire du Canada

EN 200 LECONS

PAR LE

R. PH. F. BOURGEOIS,

de la Congrégation de Sainte-...

vol., illustré, cartonné, VII—440 pages, 7 x 5 pcs, troisième édition, revue et corrigée, 45 cts

"Nos enfants, dit l'ALMANACH DU PEUPLE de la librairie Beauchemin, devraient tous connaître l'histoire de notre pays. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, il faut le déplore. Il n'est pas si difficile plus approprié pour faire disparaître cet état de choses que L'HISTOIRE DU CANADA EN 200 LECONS de R. Ph. F. Bourgeois. C'est un résumé méthodique, clair et complet de notre histoire, depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle.

"Sans surcharges, sans dates inutiles, les grands événements que nous devons connaître y sont rapportés. C'est un travail qui sera également profitable aux gens âgés qui voudront y embrasser, en un seul coup d'œil, l'ensemble des faits saillants de notre vie nationale. C'est un livre à lire."

En vente au Collège Saint Joseph, Co. Westmorland, N. B. Toutes demandes doivent être adressées au "REV. PERE VANIER, librairie," vertu d'une réduction faite dernièrement, on peut se procurer aujourd'hui cet ouvrage pour 40 cts l'exemplaire. Si le livre doit être expédié par la poste, l'acheteur est prié d'envoyer un MANDAT DE POSTE ou un BON POSTAL de 50 cts pour payer les frais de poste.

Cet ouvrage est aussi en vente à LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, 256, rue St-Paul, Montréal et chez tous les libraires français de Montréal, de Québec, au prix ci-dessus mentionné.

dit le P. Ring, et je n'ai rien vu d'aussi épouvantable."

Voilà un des résultats de la grève.

CONDOLEANCES

A une assemblée régulière de la Succursale Lafrance No. 13 de la Société L'Assomption, Barachois, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité:

Attendu que dans ses desseins impénétrables il a plu au Tout-Puissant de rappeler à Lui le père de nos frères Abel et Onésime Cormier, membres de cette succursale, il est

Résolu que la Succursale présente à nos frères éplorés nos plus vives sympathies; que copie de ces résolutions soit transmise à nos frères et publiée dans le Moniteur Acadien, L'Assomption et l'Evangéline.

TILMON LÉGER, Secrétaire-Archiviste.

Barachois, 12 août 1912.

Le rapport sur le recensement de l'année dernière donnera lieu à maintes remarques, réflexions et discussions, mais d'ores et déjà, il démontre que certains centres ruraux se sont dépeuplés au profit des villes, surtout dans la partie est de la province d'Ontario; quant à la population des principales villes du Dominion, elle était l'année dernière comme suit: Montréal, 355,480 âmes; Toronto, 317,538 âmes; Winnipeg, 135,794 et Vancouver, 100,401 âmes. De la statistique fournie par le recensement et qui sera bientôt étudiée en détails, il appert qu'au Canada, le nombre des hommes dépasse maintenant quelque peu celui des femmes.

Sheriff's Sale

There will be sold by Public Auction on SATURDAY THE THIRTY-FIRST DAY OF AUGUST, A. D. 1912,

at two o'clock in the afternoon, at or near the Homestead of the late Ambrose P. Melanson, Fre Den Haut, Westmorland County, N. B., the lands and interest of Julien Melanson in lands deceased by Ambrose P. Melanson to Simon A. Melanson, Julien Melanson, Edward Melanson, Camille Melanson and Adolph Melanson, share and share alike, Julien A. Melanson owning ONE FIFTH in the following described pieces of land.

All those pieces or parcels of lands situate in Gautreau Village in the said County of Westmorland, and described and bounded as follows, viz:—

The first piece is the Homestead, Northerly by lands of Philip Gautreau and Moise Gautreau, Westerly by the Marsh, Southerly by lands of the Heirs of Peter Gautreau and Easterly by back-line, containing about FORTY-FIVE acres more or less.

All his interest in two pieces of Marshland in Big Marsh (so called) in Gautreau Marsh, however bounded or wherever situate on said Marsh.

Also three pieces of Marsh L. A. his interest in same in Little Marsh in said Gautreau Marsh, however bounded or wherever situate on said Marsh. The FIVE pieces contain about six acres more or less. Together with all privileges and appurtenances belonging thereto and all interest therein of the Grantor.

And all other property belonging to the said Julien A. Melanson, wherever found within my bailiwick. The same having been seized by virtue of an Execution issued out of the Supreme Court Kings Bench Division against the said Julien A. Melanson at Florian F. Gaudet.

GEO. B. WILLETT, Sheriff of the County of Westmorland, N. B.

Dated at Dorchester, this 25th day of June 1912.

2 juillet 1912.—a moiss.

Terre à vendre

L'ancienne terre d'Olivier Goguen, appartenant maintenant à Pacifique Girouard, sise au Cap de Cocagne, renfermant de trente à quarante arpents, dont la moitié est en culture et le reste en bois debout, contenant une grange.

Excellent terrain pour la culture. Pour le prix et les conditions de paiement s'adresser au soussigné.

PIERRE P. LÉGER.

Cap de Cocagne, 6 août 1912—4ip.

On demande

Pour le district No 4 Rivière des Caches N. B., un instituteur ou une institutrice de 2ième classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser en mentionnant le salaire demandé, à

ROMAIN SAVOIE, Secrétaire des Commissaires.

Rivière des Caches, Comté de Northumberland, N. B.

Juillet 15, 1912—ac.

Avis

A ceux qui aimeraient s'acheter une ferme en bonne condition et toute bien renfermée avec de bonne clôture de broche tissée ainsi qu'un logement et une bonne grange, la ferme étant en très bonne condition; l'eau dans la maison et dans la grange. On peut faire du potager; comme 1000 billots et du bois de chauffage en masse. S'adresser à NAPOLEON L. CORMIER, Pellerain Settlement, Kent, N. B.

14 août 1912—ac.

R. C. Marchand

Ayez la bonne volonté acheter nos

Notre magasin au grenier, est rempli de marchandises nouvelles

écoulons à grand pour nos clients.

Il serait trop tarder tous les au au hasard:

Etoffes

depuis 15cts à \$

Nous faisons

tion sur

Nos in

dont la qualité

désirer, et dont

duit d'a peu

Bel assortime

Sat

à prix grandem

Une superbe

Mouss

à prix réduit de

Nous venons de

500 pieces de

de 30 verges qu

rons à \$2.40

Coton fin

selines

de premier

voir.

Rideaux

Rubans

Ce qui nous res

Chapeaux

à grande réduc

Casquet

à bas prix.

Chape

Notre départ

surest est renou

sont bien bas.

Pendant quin

ment nous laiss

chaussures à

réduction pour

tant.

Chaussures

hommes, 50CT

15 JOURS SEU

Nous gratiss

Ne perdez p

battez le fer

chaud.

R.

S

Le magasin

mieux fourni.

R. C. TAIT

Ayez la bonne nouvelle et venez acheter nos Marchandises d'été

Notre magasin, de la cave au grenier, est rempli de marchandises nouvelles, que nous écoulons à grandes barguines pour nos clients.

Il serait trop long d'énumérer tous les articles. Prenons au hasard :

Etoffes à Robes depuis 15cts à \$1. la verge.

Nous faisons grande réduction sur

Nos indiennes

dont la qualité ne laisse rien à désirer, et dont le prix est réduit d'a peu près la moitié.

Bel assortiment de

Satines

à prix grandement réduits.

Une superbe rangée de

Mousselines

à prix réduit de près de moitié.

Nous venons de recevoir

500 pièces de

Coton jaune

de 30 verges que nous détaillons à \$2.40 la pièce.

Coton fin et Mousselines Blanches

de premier choix. Venez les voir.

Rideaux de dentelle

nouveaux patrons.

Rubans et dentelles

derrière patrons.

Ce qui nous reste de

Chapeaux ds paille

à grande réduction.

Casquettes d'été

à bas prix.

Chaussures

Notre département de chaussures est renouvelé et nos prix sont bien bas.

Pendant quinze jours, seulement nous laisserons aller nos chaussures à 10 par cent de réduction pour argent comptant.

Chaussures de travail pour hommes, 50CTS en montant.

15 JOURS SEULEMENT.

Nous gratifions satisfaction.

Ne perdez point de temps—bâtez le fer tandis qu'il est chaud.

R. C. TAIT, Shediac N. B.

Le magasin populaire, et le mieux fourni.

NOUVELLES LOCALES

Le Liniment de Bentley, le remède moderne contre la douleur du Rhumatisme, les Entorses, les efforts, etc. Tous les magasins le vendent en deux grosseurs, la plus petite à 10 cts. Une grosse et grande bouteille à 25 cts. On vous rendra votre argent s'il ne guérit.

Le DR ANTOINE CORMIER, dentiste, a l'honneur d'annoncer au public qu'il sera à Shédiac tous les samedis après-midi, et qu'on pourra le voir au magasin de Mme A. J. Cormier.

On apprendra avec le plus vif chagrin la mort de M. le Dr James P. McInerney, député de la ville de Saint Jean à la législature provinciale, survenue jeudi soir. Il était le fils de feu l'hon Owen McInerney, en son vivant de Rexton, et frère de feu George McInerney, M. P. Il laisse une épouse et cinq enfants.

Le Dr McInerney avait fait de brillantes études classiques au Collège Saint-Joseph, et admis à la pratique de la médecine, il s'était établi à Saint-Jean, où il conquiert en peu de temps une nombreuse clientèle et l'estime universelle. En 1908 il se présenta aux suffrages de ses concitoyens pour la chambre locale et fut élu. C'était un orateur peu ordinaire et ses discours provoquaient l'admiration générale.

M. Dom. H. Léger, de Grand-Digue, honorait le Moniteur d'une visite vendredi dernier. M. Léger exerce les fonctions de magistrat dans sa paroisse.

Jeudi dernier, le palais national de la république de Haïti à Fort-au-Prince est devenu la proie des flammes, et le général Cincinnatus Leconte, président de la république, a péri dans la conflagration.

L'incendie a été causé par l'explosion d'un magasin de poudre attaché au palais. Toute la ville fut réveillée par le choc, qui s'est produit à 3 heures du matin. Les bâtisses avoisinantes ont été fortement endommagées. La famille du président a eu la vie sauve.

Le Général Tancredi Auguste, sénateur et ex-ministre des travaux publics, a succédé au président Leconte.

M. l'abbé Arsène J. Poirier, de Miscouche, revenu de Rome où il a suivi les cours de la Propaganda, est en ce moment à l'île du Prince-Edouard.

Un parti d'anglais d'Angleterre intéressés au développement des mines de sel et de charbon est en ce moment dans le comté de Kings, où, paraît-il, il y a des gisements de sel, ainsi que du charbon. On a l'intention de s'assurer de leur valeur et de les développer si on les trouve assez abondants pour en valoir la peine.

M. le vicaire A. Landry, du Cap-Pelé, et M. l'abbé Nap. Landry, ecclési., honoraient le Moniteur d'une visite jeudi à leur retour du Congrès pédagogique de Bouctouche. Partis le lundi soir en compagnie de M. le Curé LeBlanc et de M. Bastarache, de cette ville, en chaloupe à gasoline, ils avaient passé la nuit en panne au large de Cocagne, le moteur ayant refusé de fonctionner à mi-chemin. La nuit était sombre, et n'ayant point de fanal. Leurs appels au secours furent enfin entendus du rivage, et quelques braves gens se portèrent à leur secours et les conduisirent à terre.

Il y a eu, la semaine dernière, réunion mensuelle du Conseil Exécutif provincial, à laquelle les députés de Westmorland, M. Melanson, Humphrey, Black et Mahoney, ont fait des représentations au sujet des deniers votés pour les chemins. Plusieurs autres délégations ont été entendues. Plusieurs nominations ont aussi été faites, ent'autres celle de M.

Le 15 Août à Rogersville

TRAIN SPÉCIAL DE SHÉDIAC À ROGERSVILLE

On pourra se procurer des billets pour ce train dans chaque localité à l'avance. Ceux qui n'auront pas de billets à l'avance, pourront toujours prendre passage sur le train et payer à bord du train même.

Le train partira de Shédiac pas plus tard que 7h. a. m. Les pèlerins sur la ligne doivent se trouver aux stations à temps pour ne pas retarder le train. La fanfare de Shédiac doit accompagner le convoi à Rogersville.

Félix Michaud, de Bouctouche, à la Commission des Utilités publiques, en remplacement de M. O. M. Melanson, qui a dû donner sa démission par suite de son élection.

Quoique fort jeune, à peine âgé de 30 ans, M. Michaud a une grande expérience des affaires, et il sera un digne successeur de M. Melanson.

M. Arthur Bourque, comptable de la Banque de Montréal à St-Hyacinthe, est en vacances chez son père, M. J. V. Bourque.

M. Haliburton Weldon, comptable de la Banque de Montréal à Mexico, est en villégiature chez son père, M. J. D. Weldon.

A L'AUTEL—Hier, mercredi, à 10 1/2 heures, à l'église Saint-Joseph, M. le curé LeBlanc bénissait le mariage de Mlle Ernestine Robidoux, fille du propriétaire du Moniteur, à Monsieur David Harnett, autrefois de Moncton, et maintenant établi à Saskatoon, en Saskatchewan. M. F. J. Robidoux, M. P., et frère de la mariée, servait de témoin.

Les trois autels du sanctuaire étaient délicatement illuminés et décorés, chacune des lampes représentant les membres des deux familles. A l'entrée et à l'offertoire, le Dr Eric Robidoux, frère de la mariée, exécuta à l'orgue des morceaux appropriés à la circonstance.

Après la cérémonie, il y eut dîner de famille à la résidence de M. Robidoux, et à 4 heures le nouveau couple s'embarqua sur l'Empress pour un voyage de nocce à l'île du Prince-Edouard. Et après un séjour de quelque temps au Nouveau-Brunswick, M. et Mme Harnett se rendront à Saskatoon, leur futur lieu de résidence.

Bonheur et longue vie aux nouveaux époux.

La température continue pluvieuse et des plus décourageante pour la récolte. De grandes quantités de foin sont déjà perdues; les patates, inondées, pourrissent et le grain souffre également de l'extrême humidité. On avait l'espoir que la nouvelle lune nous apporterait du soulagement avec le beau temps; mais les nuages sont aussi menaçants que jamais.

Plusieurs faveurs obtenues sur promesses de faire publier dans le Moniteur Acadien.

Mille remerciements à la Sainte Vierge, à Sainte Anne, à Saint Antoine de Padoue, au Sacré-Cœur de Jésus, aux Ames du purgatoire, à l'Enfant Jésus et à Notre Dame des Oliviers pour plusieurs faveurs obtenues.

UNE ENFANT DE MARIE. L'enquête sur l'émission illicite de billets de faveur sur l'Intercolonial, que poursuit le commissaire-enquêteur, nous fournit des renseignements piquants. Plusieurs personnages figurent piteusement dans ces transactions éhémères.

M. Marcelin Poirier, de McDougall Settlement, honoraient le Moniteur d'une visite jeudi dernier.

Hommage à la bonne Sainte Vierge et à la bonne Sainte Anne pour deux faveurs obtenues sur promesse de faire publier dans le Moniteur Acadien.

E. C. Nous avançons d'une journée l'impression du Moniteur de cette semaine afin de permettre à nos employés de participer à la fête de l'Assomption.

La foudre sur l'océan

Montréal, 9 août.—Un steamer, le "Spheroid," qui navigue entre les Indes Occidentales et notre port, est arrivé ici, hier. Le capitaine nous a dit combien une partie de cette récente

On demande

50 bons Hommes

Pour travailler à la confection du nouveau Réservoir de Moncton. Gages \$1.75 par jour, payés tous les quinze jours.

S'adresser à JOHN W. McMANUS CO., MONCTON.

24 juillet—11m

navigation a été inquiétante.

Le navire, avant d'arriver à Sydney, Ile du Cap Breton, où il devait arrêter, fut frappé par la foudre en pleine mer. Le mât de misaine fut fendu au milieu comme avec un couteau, une moitié du navire, la partie en fer, se trouva électrisée et, surtout, le compas se trouva complètement désorganisé. On était au 28 juillet et en vue d'Antigua. Ce dernier détail ayant échappé à la connaissance de ceux qui conduisaient le bateau, le capitaine Brant crut bientôt qu'on s'en allait dans une mauvaise direction et donna l'ordre à l'homme qui était au gouvernail de se diriger vu nord-ouest. On s'aperçut bien vite que le compas devait être dérangé; aussi essayait-on, et l'on réussit, à se guider sur le soleil en jour et sur l'étoile polaire la nuit, et quand il y avait du brouillard on s'arrêtait. On arriva ainsi, lentement, il est vrai, mais sûrement à Sydney. On avait donc bien failli ne pas entrer dans le S. Laurent.

Reliques Napoléoniennes

Paris, 9 août.—Les journaux belges et italiens ont annoncé, pendant toute la semaine dernière, la vente aux enchères de la vieille maison où naquit Napoléon, à San Martino (Corse), et qui contient de nombreuses reliques du grand homme. La mise à prix était de 28,000 francs.

La France ne s'est émue de cette vente qu'aujourd'hui quand il fut connu que les meubles et les reliques avaient été acquis par un Américain pour la somme de 40,000 francs.

Notice

NOTICE IS HEREBY GIVEN

That I, as Treasurer of the TOWN OF SHEDIAC, have received the ASSESSMENT LIST as made up by the Assessors for the Town of Shédiac

FOR THE YEAR 1912 and all persons assessed in the Town shall be entitled to a

DEDUCTION OR DISCOUNT OF FIVE PER CENTUM

on the amount assessed against them respectively upon payment of their respective rates to the Town Treasurer within

TEN DAYS FROM THIS DATE and a like discount of TWO AND ONE HALF per centum upon payment within TWENTY DAYS and more than ten days after this date, after which time NO DISCOUNT will be allowed, and taxes must be paid

WITHIN THIRTY DAYS after this date.

Dated the 20th day of July A. D. 1912. WOODFORD AVARD, Town Treasurer.

On demande

Une institutrice ou instituteur de 3e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, pour le prochain terme, dans le district d'école No. 23, Great-Shemogou.

JEFFREY L. BOURQUE, Commissaire

16 juillet 1912—4.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district No. 16, Great Shemogou, une institutrice ou une instituteur de 2e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à

PAUL M. DUGUAY, FIDÈLE L. DONELLE, Commissaires.

Great Shemogou 31 juillet—3ins.

Le Liniment de Bentley les Entorses.

Avoine! Avoine!

Nous venons de recevoir, de Wm'peg, 1 500 minots d'avoine de semence de première qualité. O. M. MELANSON COMPANY, LIMITED.

Voitures!

Un mot aux sages.

Ceux qui se proposent de s'acheter une voiture fine ne doivent pas oublier de rendre une visite à la boutique de M. Félicien Thibodeau, voiturier à Shédiac. On trouvera à cet établissement, dans les derniers patrons avec boîte des piano Conc rd. Les matériaux qui entrent dans la confection de ces voitures sont les meilleurs qu'on puisse se procurer avec de l'argent, et on ne se sert que de la meilleure peinture et du plus fin vernis anglais. Le main d'œuvre est la plus expérimentée; le ferrage est exécuté par M. Isaac McWilliams, l'un des meilleurs forgerons des provinces maritimes. Les coussins sont de cuir de la plus haute qualité, et ces voitures se vendent à \$75.00. Venez les voir.

F. L. Thibodeau, Voiturier.

Shédiac, N. B.

Bel Emplacement à vendre

Avec une bonne bâtisse de 28x33, à deux étages, et une bonne forge. Belle chance pour un voiturier et un forgeron. Pour plus d'informations, s'adresser à AUGUSTE L. RICHARD, McLeod's Mills, 13 février 1912—ac. Comté de Kent. SHEDIAC, N. B. 1er Février 1912.

CHER MONSIEUR,

Nous prenons la liberté de vous adresser la présente circulaire dans l'espoir et avec la confiance qu'elle nous sera mutuellement profitable.

Nous avons maintenant tout notre ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS DU PRINTEMPS. Ce sont les PATRONS-1912, les meilleures ETOFFES POUR LA DURÉE, et les couleurs et les patrons sont les plus attrayants que l'argent puisse acheter.

NOTRE LIGNE SPÉCIALE D'HABILLEMENTS BLEU-VIENNE No. 364 et NOIR-VIENNE No. 361

(que nous avons vendus pendant plusieurs années, ce qu'il y a de mieux sous le rapport de l'ELEGANCE ET LA DURÉE, et qui ne déteint positivement point), est aussi au complet. A cette spécialité nous avons ajouté une autre ligne, ETOFFE À HABILLEMENT NO. 208, qui est garantie par les fabricants.

Nous visons à ce que nos pratiques de l'ennent nos annonceurs, car nous constatons qu'une pratique contente et satisfaite est la meilleure et la plus profitable annonce.

Vous êtes cordialement invités à venir inspecter notre assortiment.

Vos tout dévoués,

D. J. DOIRON & FILS.

D. J. Doiron & Fils SHEDIAC Chapeaux & Modes

Mlle Leonie Doiron

Annonce respectueusement au public qu'elle vient de recevoir un superbe choix de CHAPEAUX et MODES du plus fin dernier goût qu'elle désirerait à bon compte à son aimable clientèle. Grande ouverture et Etalage jeudi et vendredi de cette semaine. Venez tous.

S. J. Vienneau,

Encanteur public pour le Comté de Westmorland, Saint-André, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille recevra une prompte attention.—20 oct. 1911

Nos abonnés nous obligeraient énormément en nous envoyant au plus tôt le prix de leur abonnement, dont nous avons grand besoin pour satisfaire aux obligations exigeantes qui nous pressent. Un dollar ou deux ce n'est pas grand-chose pour chacun d'eux, mais ces petits montants réunis nous permettraient de respirer un peu. Veuillez donc y voir, bons amis

Ayez l'œil sur l'annonce de C. Tait.

Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie

Queen. Hote

ROBERT GALLANT, Prop.
Bouctouche, Co. Kent

Ce populaire hôte, si avantageusement situé, dans le village de Bouctouche, au centre d'innombrables villas d'été ramodé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques sans grange et bonne écurie; on donne des soins plus particuliers aux chevaux. Ne manquez de louer au Queen.

Hotel Union

RICHIBOUCTOU, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et aménagé à neuf. Bonne table et bons lits. On ne ménage rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois, sans écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbiens dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, Prop

Abbe Hebert

Exécuteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent
Exécuteur pour la ville de Shédiac et agent pour l'Empire Cream Separator Co. of Canada.

SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention.
A présentement une couple de chevaux à vendre.

Merveilleuse Decouverte L'Elixir Indien

pour le
Rhumatisme

Remède Puissant pour la guérison de RHUMATISME et du LUMBAGO deux terribles maladies qui ont détruit les meilleurs médecins pendant des siècles.

Ce remède est aussi indispensable pour la NEURALGIE, les MAUX de GORGE, les ENTORSES, ENFLURES, ERISPELES, le SCORBUT, l'EXIMA et toutes les maladies de nerfs.

Le MAL de DENTS guérit en QUATRE MINUTES.
En vente partout.
Prix 36cts la bouteille.
Par la poste 50 cts.

H. J. BOURGEOIS & Cie,

Dépt. C., Moncton, N. B.
Seuls agents pour le Canada.

Pompes Funèbres

James Muiridge, Shédiac, N. B.
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES.

"honneur d'annoncer qu'il met à disposition, un joli corbillard tiré par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, car il, etc., de toute dimension et de tout modèle Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chers avec le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS. agnovozac

Conventions Nationales des Acadiens

Le premier volume des "Conventions Nationales des Acadiens" paraîtra dans quelques jours. Ce volume renferme les procès-verbaux des conventions de Memramcook, Miscouche et la Haie Ste-Marie.

Le deuxième volume, lequel sera composé des procès-verbaux des conventions d'Arichat, Waldham et Caraguet sera publié dans quelques mois. Ce volume sera aussi bien accueilli du public acadien.

Le prix du premier volume est un dollar. Le compte-rendu de l'historique de l'invention de Memramcook, à laquelle s'accomplit le choix de la fête nationale, vaut à lui seul le prix de tout le volume.

Le choix de la fête nationale donna lieu, comme on le sait à un intéressant débat. Tous les discours qui ont été prononcés en cette circonstance sont publiés en extension.
"Les Conventions Nationales des Acadiens" est le livre qui devrait avoir une place dans toutes les bibliothèques acadiennes.

(Suite de la 1ère page)

en question : la foi, source première de tout capital, l'auteur démontre avec clarté et logique ce qu'ont fait la religion et le clergé en faveur du capital chez les peuples chrétiens.

C'est là une vérité trop généralement oubliée et par le peuple et par le clergé.

"La richesse, écrit Mgr Delassus, vient du travail. C'est le travail qui, mettant en oeuvre les éléments fournis par Dieu dans la nature, lui donne utilité et valeur.

"Le capital repose sur la vertu. C'est elle qui lui a donné naissance, c'est elle qui le conserve, c'est elle qui l'emploie utilement.

"Dans l'antiquité, c'est la contrainte qui a créé les premiers capitaux. Elle n'a pu, durant les quatre mille ans, six mille ans, peut être davantage qu'a duré son règne, n'en produire qu'une quantité incomparablement moindre que celle qu'a procurée en deux mille ans la vertu chrétienne. Aujourd'hui à la contrainte, à l'esclavage a succédé le servage, le salariat.

"La vertu repose sur la foi. Elle n'exista guère dans l'antiquité, et c'est ce qui a rendu l'esclavage nécessaire. Elle n'a reçu toute sa force qu'avec la prédication de l'Évangile. Elle décroît partout, à mesure que les vérités surnaturelles perdent de leur ascendant sur les âmes. Il n'y a que l'espérance des biens éternels qui a pu habituer les hommes à faire continuellement à leur nature paresseuse d'une part, avide de jouir de l'autre, cette double violence de s'imposer la fatigue et de ne point profiter sur l'heure du fruit de l'effort."

L'auteur prouve par des faits et des témoignages la puissance de l'esprit chrétien pour la constitution de la richesse.

Et tout naturellement Mgr Delassus pose cet autre point : "C'est par le clergé que la foi est prêchée maintenant, ou rappelée. C'est donc le clergé qui est le premier, le plus fondamental producteur de richesses. C'est de lui, de son enseignement, de la moralité que cet enseignement et les sacrements qui l'accompagnent produisent dans les âmes, qu'est sortie la richesse actuelle de l'Europe; c'est lui, avant tout autre, qui peut la maintenir et la développer.

"Au premier abord, il semble que l'Évangile combatte la formation du capital. Il ne semble à ne point se préoccuper du lendemain, car à chaque jour suffit sa peine. Il vante les trésors du ciel par opposition à ceux de la terre, que rongent les vers et la rouille et que les voleurs enlèvent. Il met l'avare au rang des péchés capitaux. Mais il prêche le devoir, il condamne l'oisiveté, il persuade la lutte contre toutes les passions, il fait pratiquer le renoncement, ce détachement des satisfactions du moment qui est la condition de toute économie. Depuis les degrés les plus élevés de l'échelle sociale jusqu'aux plus infimes, que l'on suppose les énormes tributs que l'humanité paie à l'ivrognerie et aux autres vices, à la fureur de jouir et de paraître."

Mgr Delassus après une longue énumération des causes d'appauvrissement et de gaspillage que la foi ne cesse de combattre, s'écrit :

"On ne saurait dire le degré d'étonnante richesse où parviendrait rapidement un peuple qui pratiquerait sérieusement l'Évangile.

"La Rédemption que Notre-Seigneur Jésus Christ nous a procurée est pour l'âme sans doute, mais en affranchissant l'âme, elle affranchit le corps et la nature elle-même que le péché a fait maudire."

Mgr Delassus résume en quelques lignes tout cet admirable chapitre d'origine nous venons de puiser.

"Les fruits nécessaires à la vie humaine ne peuvent s'obtenir que par le travail; le travail ne produit qu'une proportion du capital mis à sa disposition; le capital ne se tient debout que par la force de l'âme; la force de l'âme vient de sa vertu; et la vertu de sa foi."

Voilà, n'est-ce pas, des vérités que nous avons tous besoin de se rappeler. Ne l'oublions donc pas, c'est au prêtre que le monde chrétien doit ses richesses, et c'est lui qui en porte encore la substance.

De son côté que le prêtre comprenne

bien que s'il est le producteur fondamental du capital, de la richesse, il a naturellement le devoir d'aider le peuple à conserver ses épargnes, à les faire fructifier, à les rendre méritoires. Qu'il fonde donc partout des Caisses populaires.

Par ce moyen il aidera au peuple à conserver ses économies et il combattra l'usure, l'intempérance et le luxe.

Après avoir créé la richesse et le capital, que le prêtre ne laisse pas les exploiters rapaces de la juiverie s'emparer de ses biens non seulement pour les gaspiller, mais aussi pour travailler à la déchristianisation des peuples.

Qu'il fonde des oeuvres sociales et économiques; qu'il fonde surtout des Caisses populaires.

J. P. LEFRANC.

La Vérité.

Viens, Alexandre!

L'homme avait erré tout le jour autour du chantier où il travaillait d'habitude, gardant au milieu de son ivresse un vague instinct de bête stupide, tandis qu'il aurait dû être là, à travailler avec les autres. Les camarades avaient ri en le voyant trébucher à chaque pas, puis dans un moment de repos, ils lui avaient offert à boire, pour s'amuser ensuite des discours qu'il leur adressait de sa voix pâteuse. Sa pauvre femme vint le chercher là, le soir en sortant de l'usine.

"Viens à la maison, mon homme," lui dit elle, et sa pauvre figure était tout pâle par le chagrin de voir son homme ravalé au niveau de la bête.

"Non, je vais boire un coup avec les amis" fit le buveur.

"Viens, mon homme," répéta-t-elle avec une insistance triste, et les ouvriers quittant leur ouvrage, se groupèrent autour d'eux pour voir comment cela finirait.

L'ivrogne se mit à rire d'un rire bestial qui fit horreur à la pauvre femme; puis lui mettant les mains sur les épaules, il commença à raconter je ne sais quelle histoire, quelle aventure de cabaret de bas étage, tandis qu'elle frissonnait sentant peser sur elle tout le poids de cet homme que ses jambes ne soutenaient plus. Elle l'avait vu dans cet état souvent, sans pouvoir s'y habituer; elle le repoussa doucement d'abord, puis avec horreur quand son visage effleura le sien et qu'elle sentit le souffle empoisonné du malheureux. De profonds sillons se creusèrent sur le front, tandis qu'elle regardait autour d'elle avec angoisse, puis elle baissa la tête, honteuse de la dégradation de cet homme.

Ses camarades essayèrent alors d'entraîner le malheureux du côté de sa demeure, mais il résistait appuyé contre un mur, et les repoussait, leur crachant à la face des injures d'ivrogne, puis recommençait, avec d'affreux éclats de rire, des histoires qu'il n'achevait jamais ou de grands discours sur la politique. Tous le laissaient peu à peu, lassés de ce spectacle qui, après les avoir divertis, commençait à les dégoûter. Ils avaient essayé de la persuasion, de la force, sans parvenir à le faire rentrer chez lui; c'était malheureux pour sa pauvre femme, on ne pouvait rien de plus pour l'aider.

Quand elle se vit seule, la pauvre ouvrière surmonta son dégoût; lentement elle s'approcha de l'ivrogne, et lui prit le bras, doucement, de ses deux mains tremblantes, tandis qu'elle le caressait de ses grands yeux tristes.

"Viens à la maison, Alexandre," dit-elle, "viens, je te ferai une bonne tasse de café."

La brute regarda le visage fatigué qui se levait vers le sien, rayonnant de tendresse, et se penchant tout d'un coup. "Du café! Ah, oui! tu es une bonne femme, je vais t'embrasser." La malheureuse frissonna sous ce baiser avide, mais elle ne recula pas, et entra doucement son mari le tenant bien fort pour qu'il ne tombât pas,

et trébuchant avec lui, car elle n'était pas forte, la pauvre femme. Elle l'emmena, répétant tout le long du chemin, d'une voix caressante et douce qu'on ne serait pas attendu à trouver chez une femme de buveur :

"Viens à la maison, Alexandre, viens nous boisons du café ensemble."

Comme ils s'éloignaient, j'entendis encore le murmure doux et plaintif de la femme mêlé au rire bestial de celui qu'elle avait choisi pour soutien de sa vie et qu'elle avait juré d'aimer et d'honorer jusqu'à la fin.

La patience, la douceur et la bonté peuvent beaucoup pour corriger un malheureux buveur.

LE BIEN DU PEUPLE,

Le signe de croix

Le jour du fameux combat de Buit-Rui, le général Smith arriva avec sa division, trop tard pour savoir quel était le signe de passe; prévoyant que, s'il avançait, il essuierait le feu de son parti, il demanda un homme de bonne volonté qui fût prêt à sacrifier sa vie. Un jeune homme sortit des rangs.

"Vous allez être tué."
—Oui, mon général.

Alors Smith écrivit sur un morceau de papier :

"Envoyez-moi le signe."
Général Smith"

Puis il donna ce billet au soldat. Il se disait que le message un fois tué, on trouverait ce billet important. Le jeune homme part, il approche des avant-postes.

—Qui vive?
—Ami!

—Donne le signe!

Il s'avance sans rien dire; tous les fusils se dirigent vers lui. Il fait rapidement le signe de la croix et lève la main droite vers le ciel. A l'instant les fusils se relèvent. Le signe que le soldat catholique venait de faire pour se recommander à Dieu était juste celui que Beau-regard, général catholique, avait donné la matin à son armée.

Déclaration officielle

M. G. E. Foster, ministre du Commerce, est revenu d'Angleterre, où il a assisté à la première réunion de la Commission du commerce impérial. Parlant de l'attitude du gouvernement canadien sur la question de la marine, le ministre a fait les déclarations suivantes :

"M. Borden, dit-il, a indiqué clairement que le Canada a résolu d'être fidèle à l'Empire par beau temps comme par mauvais temps et qu'en toute circonstance grave il fera son devoir. Il a aussi fait voir qu'il faudra établir la base d'une politique permanente en vue de la coopération à la défense impériale, avec voix consultative pour le Canada. Les déclarations de M. Borden sont bien dignes et je pense que le peuple anglais les a appréciées. Les conférences tenues avec l'Amirauté et le comité de la défense avaient pour but d'obtenir des renseignements permettant de se rendre compte de l'état réel des affaires. La question sera maintenant transportée de ce côté-ci de l'océan et étudiée par tout le cabinet. Il sera impossible de faire aucune déclaration à ce propos d'ici quelque temps. En Angleterre, certains s'attendaient à une déclaration immédiate; mais ce n'était ni possible ni désirable."

L'IMPORTANCE DES COLONIES

Le Canada, dit M. Foster, est actuellement au premier plan de l'actualité; la visite du premier ministre et de ses collègues a créé énormément d'intérêt. "J'ai remarqué, a-t-il ajouté, un changement très prononcé dans l'opinion publique du Royaume Uni. On en est arrivé à se rendre compte exactement de l'importance des "dominions" d'outre-mer. La Grande-Bretagne apprécie les merveilleuses ressources des colonies et les possibilités de développement au Canada, en Australie et en Afrique Australe. Ce sont des facteurs importants dans l'avenir de l'Empire et il existe un fort sentiment en faveur de la coopération avec les colonies autonomes pour l'accomplissement des destinées de l'Empire. L'opinion que les colonies sont faibles et sans importance n'existe plus."

La reconstruction de l'église de Restigouche

Les travaux de reconstruction de l'église et du monastère, incendiés le 3 février derniers, sont poussés activement sous la direction de M. Joseph Couture, entrepreneur de Lévis. Les fondations du monastère sont déjà terminées; celles de l'église étaient elles-mêmes assez avancées pour que la bénédiction de la pierre angulaire puisse avoir lieu dimanche.

"Si le temps le permet, la messe solennelle sera chantée en plein air, à 9.30 heures. Sa Grandeur Mgr A. A. Blais, assistera au trône et adressera la parole.

"A deux heures p. m., vêpres, sermon de circonstance par un prédicateur étranger, ami de la communauté, bénédiction de la première pierre, salut du Saint-Sacrement et vénération de la relique de la Bonne Ste-Anne.

"Nous voudrions pouvoir adresser des invitations spéciales à tous les bienfaiteurs et amis qui nous ont ménagé leurs sympathies et leurs encouragements à l'occasion de l'incendie. Mais la liste en est si longue que l'on voudra bien nous pardonner si nous nous bornons à une invitation générale par la voie des journaux.

"D'ores et déjà, nous souhaitons à tous nos visiteurs, prêtres et laïques, la plus cordiale bienvenue et nous les remercions d'avance de leur générosité à cette occasion."

Le prix des cuirs va augmenter de 10 p. cent

Montréal, 6 août.—Spéciale.—Les tanneurs de la province de Québec, et aussi les représentants des membres de cette industrie des autres provinces, se sont réunis, hier après-midi, au Board of Trade, sous la présidence de M. S. T. Duclos, de Saint-Hyacinthe. Ils ont adopté la résolution suivante :

"A une assemblée des tanneurs de Montréal ainsi que des représentants des autres provinces, tous membres de la Canadian Manufacturers Association il a été unanimement résolu d'augmenter le prix de tous les cuirs d'au moins 10 p. cent, à cause de l'augmentation continue du prix des peaux, des bulles en de tous les ingrédients du tannage qui entrent dans la confection du cuir, ainsi que de l'augmentation des gages des ouvriers et autres dépenses générales."

M. John McIntyre était le secrétaire de l'assemblée.

Un réel diplôme suffira pour pratiquer la médecine dans toutes les provinces

Ottawa, 2 août.—La réciprocité médicale est maintenant assurée au Canada, toutes les provinces ayant accepté la loi créant un conseil fédéral de médecine pour le pays. Cette loi date de 1911 et permet à tout médecin possédant le diplôme de ce conseil de pratiquer sans examens spéciaux dans n'importe quelle province du Canada. Jadis il y avait des conseils provinciaux et un médecin de Québec ne pouvait pratiquer dans aucune province sans passer les examens exigés par celle-ci.

Le nouveau conseil médical du Canada se composera de trois représentants de différentes provinces nommés par le gouvernement fédéral, deux nommés par les provinces, un par chaque université ou collège médical, et trois représentant les médecins homéopathes. Tous seront nommés pour quatre ans.

Les candidats pourront passer les examens devant le conseil en anglais ou en français. L'auteur de cette loi est le Dr T. G. Roddick, de Montréal. Au retour de l'on. Dr Roche, secrétaire d'Etat, une assemblée des intéressés sera convoquée à Ottawa afin de décider de la date de la mise en vigueur de la nouvelle loi.

Instituteur demandé

Instituteur ou institutrice, bilingue, de 22 classe avec quelques années d'expérience pour le département de l'école de Somerset, Manitoba. Salaire \$600 par année; ouverture des classes le 19 août.

S'adresser à P. E. BOURQUE, Secrétaire, Somerset, Manitoba. 31 juillet—zi.

Pour guérir le mal de tête en dix minutes, prenez les Poudres Kumfort contre le mal de tête. chez toutes les marchands. 10 cts.

JOURNAL P

ADRESSES D

Dr J. A. L. SHEDIAC

Bureau: 110 rue Ste-Anne

Dr L. Eric R.

MÉDECIN ET CH

Bureau et résidence: Coin

SHEDIAC.

Dr J. A. C.

MÉDECIN-CHIR

ST-JOSEPH, MÉM

Les maladies des yeux

soignées comme auparavant.

Dr T. J. B.

MÉDECIN ET CH

RICHIBOUCTO

Consultation à toute heure

Pharmacie de première

et de talons de choix.

Dr A. Sor

SHEDIAC

Bureau: Au-dessus de l'

51. Résidence: Maison de M.

26 Sept., 1911—

Dr A. R.

RACHÈMENT DES HOPITA

ET D' HERR

MÉDECIN ET CH

La chirurgie une spécial

de bureau: 244

15 rue Alma.

Dr. M. A.

SHEDIAC,

Bureau: Ancien bureau d

24 oct. 1911.

W. A. B.

AVOCAT, AGENT D'AS

COLLECTEUR, SHEDIAC,

Collecte les comptes avec

bonne instruction avec ponct

E. R. McL

AVOCAT, NOTAIRE P

D'ASSURANCE SHEDIAC,

Bureau à côté de la Pharm

sept. 1910.

Ferd. J. RO

AVOCAT, SOLICITEUR

PUBLIC, RICHIBOUCTO

Argent à prêter sur hyp

McQuarrie & A

AVOCATS, NOTAIRES

Summerside,

Argent à pr

Neil McQuarrie

ANTOINE J. LEO

Avocat, Notaire